

Essayer d'aborder la question des banlieues dans sa complexité.

Dénouer les fils de l'action (ou de l'inaction) gouvernementale, la pièce de théâtre que l'on nous joue étant mise en scène essentiellement en fonction de 2007. Dénoncer la scandaleuse attitude du parti socialiste, au lourd passif (limites de sa politique de la ville, absence d'une véritable politique de gauche et surenchère sécuritaire) et aux objectifs tout autant politiques.

Mais surtout tenter de comprendre le malaise des banlieues et de ses jeunes, que nous accompagnons dans nos classes en éduquant au vivre ensemble, tout en essayant de donner du sens aux apprentissages. Pour cela, l'avis de sociologues, de journalistes et de quelques politiques éclairés est fort utile.

Agir ? Réagir d'abord à la « farce tragique » au côté des associations, syndicats et partis. Nous exprimer nombreux avec l'éclairage de notre spécificité d'enseignants. Communiquer pour aider les citoyens (dont nous faisons partie) à analyser la situation et à se situer politiquement sans sombrer dans les dangereuses simplifications sécuritaires ni dans les réductions faciles de certains courants d'extrême gauche. Et continuer notre tâche sur le long terme en sachant que l'école ne pourra pas changer les choses à elle toute seule, mais que sans elle il n'y aura pas non plus de lendemains qui chantent.

ETAT D'URGENCE

REVUE DE PRESSE

Sarkozy veut expulser les étrangers	2
Villepin, orfèvre en stratégie guerrière	4
Les couvre-feux, pétards mouillés de Matignon.....	6
Dix ans de débauche de lois liberticides	8
L'apprentissage touche plus le supérieur	10
Couvre-feu : la fuite en avant	12
Banlieues : rencontre avec des habitants du Blanc-Mesnil	14
Banlieue/Quelques réflexions	16
Les jeunes des quartiers difficiles ne voient du « modèle social français » qu'une grise prison.	19
"Il faut surtout remettre de l'humain"	22
A Metz, le quartier de Borny a épuisé tous les dispositifs	23
Blog « vu (es) d'Aulnay sous bois »	25
Incendies et dialogue à l'école	25
"On ne mesure pas la souffrance des habitants"	26
A Pau, les mères mènent la bataille.....	27
Ils sont entrés en politique	30
Etat d'urgence : qui sont les ennemis ?.....	32
Retour à Clichy-sous-Bois	33
Les syndicats de magistrats et d'enseignants très critiques.....	36
Les associations circonspectes	36
Illégalité de l'état d'urgence ?	37
Le gouvernement espère que les troubles dans les cités ne remettront pas en cause le rebond spectaculaire de la croissance.....	38
L'étude de Jacques-Alain Bénisti, député UMP, prône la création d'un système de détection des signes de délinquance dès la crèche	40

La "BAC" passe la mairie de Neuilly-sur-Seine au Kärcher	42
Partagée sur l'état d'urgence, la gauche ne sait pas de quelle façon s'opposer au gouvernement.....	43
Violences urbaines: Ségolène Royal préconise le rétablissement du service national	45
Banlieues : Sarkozy visé	45
Chats.....	46
Avec Eric Marlière, sociologue	46
Avec Eric Macé, chercheur et enseignant en sociologie	47
Avec Manuel Valls, député (PS) et maire d'Evry (Essonne)	49
Avec Patrick Braouezec, député-maire communiste de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)	49
Chat	50
Avec Véronique Bordes, chargée de recherche au Centre de recherche éducation et formation.....	50
COMMUNIQUES	
Parti communiste français, le 8 novembre 2005	51
Communiqué de presse des Verts du 6 novembre 2005	52
POUR UN RASSEMBLEMENT UNITAIRE SUR LE 93	53
COMMUNIQUE COMMUN	54
NON A L'ÉTAT D'EXCEPTION.....	54
Les quartiers populaires subissent au quotidien la violence du libéralisme.....	55
M. Sarkozy et le gouvernement sont dangereux pour les libertés de tous	58
Communiqué de la Brigade Activiste des Clowns : La BAC nettoie la mairie de Neuilly au Kärcher	58
UNE SEMAINE DE REVOLTE CONTRE L'INJUSTICE SOCIALE	59
Alternative Libertaire	59
TEMOIGNAGES ET REACTIONS	
Comparution immédiates du 07 11 à Bobigny	61
ECHANGES UDAS	63
ETAT D'URGENCE	
Loi sur le couvre-feu du 7 avril 1955	66

REVUE DE PRESSE

Sarkozy veut expulser les étrangers

120 émeutiers sont concernés. Un retour en arrière sur la double peine.

par Charlotte ROTMAN

Libération, jeudi 10 novembre 2005

Aux orties la protection contre la double peine ? Il y a deux ans, Nicolas Sarkozy s'était refait une virginité en faisant voter l'interdiction d'expulsion des étrangers considérés comme des «quasi-Français». Hier, à l'Assemblée, le ministre de l'Intérieur a demandé aux préfets d'expulser «sans délai» les étrangers condamnés dans le cadre des violences urbaines des dernières nuits, «y compris ceux qui ont un titre de séjour». Sur 1 800 personnes interpellées, 120 ne sont pas françaises. Certaines ont des titres de séjour de courte, mais aussi de longue durée, d'autres pas. Place Beauvau, on ne veut surtout pas laisser croire que le ministre revient

sur ses engagements. On explique donc que ces émeutiers ont rompu le contrat avec la France et constituent un trouble grave à l'ordre public. Un télégramme aux préfets est sur le point d'être envoyé.

Le ministère peut reconduire à la frontière les irréguliers. C'est même l'une de ses missions. Mais comment faire avec les étrangers protégés par la loi Sarkozy de 2003 en raison de l'ancienneté de leur présence en France ou de leurs liens familiaux ? L'une des modalités juridiques envisagées est de faire sauter cette protection, remise en cause par un comportement «constituant des actes de provocation explicite et délibérée (...) à la violence contre une personne déterminée ou un groupe de personnes». En langage clair, ces protections ne valent que si «le comportement ne dépasse pas le plafond». Et les «meneurs d'émeute peuvent se retrouver dans ce champ». Place Beauvau, on martèle le message : «On ne revient pas sur la double peine.» Et pourtant... la porte est désormais ouverte. «Sarkozy ne va pas s'encombrer de ses déclarations passées, il va piocher dans les notions qui l'arrangent, sans que cela colle à la réalité du texte», réagit Stéphane Maugendre, du Gisti (1).

Hier dans la soirée, le député UMP Jean-Paul Garraud a annoncé qu'il allait déposer une proposition de loi donnant aux tribunaux la possibilité de «déchoir de la nationalité française» les étrangers naturalisés «qui participent à la guérilla urbaine». Selon l'élu, ils cherchent «à détruire la nation française» et expriment «leur rejet de la France».

(1) Groupe d'information et de soutien des immigrés.

Villepin, orfèvre en stratégie guerrière

Lorsqu'il a pris ses mesures, il savait déjà que les violences allaient décroître de toute façon.

par Vanessa SCHNEIDER et Patricia TOURANCHEAU

Libération, jeudi 10 novembre 2005

Opération poudre aux yeux ? Sous les marques de fatigue, le regard brille d'excitation. Baisse des violences, soutien de l'opinion publique, retour au calme dans sa majorité, Dominique de Villepin semble déjà savourer sa victoire. De lui, Alain Juppé avait dit un jour qu'«il ferait un excellent Premier ministre... en temps de guerre». Avec les émeutes urbaines, le chef du gouvernement a pu tester ses capacités de stratégie. En annonçant lundi soir l'état d'urgence, il a pris le risque d'énerver encore un peu plus les jeunes et de provoquer de nouvelles explosions. Mais ce risque était très calculé. Villepin savait déjà que la décrue des violences était amorcée.

Indicateurs. Contrairement à ce qu'affirme aujourd'hui Matignon, le ministère de l'Intérieur disposait ce week-end d'indicateurs sur la baisse des attaques, surtout dans les quartiers les plus virulents de Seine-Saint-Denis. Certes, les émeutes se déplaçaient de l'Île-de-France vers la province, comme à Toulouse ou à Saint-Etienne. Mais dès dimanche, Jean-Luc Garnier, du syndicat de gardiens de la paix Alliance, qui a l'oreille de Nicolas Sarkozy, nous indiquait que «le phénomène se trouve sur la pente descendante, la pression retombe, surtout dans le 9.3, signe que ça va se calmer ailleurs». Il prédisait une accalmie à partir de la nuit de lundi à mardi. Ce qui fut le cas.

Lundi matin, Michel Gaudin, directeur général de la police nationale (DGPN) a, lui, dressé un bilan plutôt alarmiste, expliquant que «l'onde de choc» de la région parisienne avait gagné la province. C'était juste avant que Villepin dégaine l'état d'urgence... Mardi, le même Gaudin annonce une «éclaircie», une baisse de 16 % des incendies de véhicules due à ses yeux aux effectifs records engagés sur le terrain (10 200 policiers) et aux interpellations massives (1 550 depuis le début). Sans effet couvre-feu, donc. Et de vanter mercredi «la forte décrue des actes d'hostilité», «47 %» sur son baromètre des voitures brûlées, avant même la mise en oeuvre des mesures de l'état d'urgence.

A Matignon, l'entourage du Premier ministre nie avoir agi par calcul. «Le week-end avait été très dur, souligne un de ses proches. Avant celui du 11 novembre, il fallait agir à titre préventif.» Selon lui, la décision de Villepin n'a été motivée que par un seul but : «Éviter les dérapages.» Aujourd'hui, l'exécutif se sent plus «serein», l'annonce d'éventuels couvre-feux étant présentée comme la cause du relatif retour au calme. Mais l'instauration très parcimonieuse de l'état d'urgence, notamment dans des départements où il ne s'est quasiment rien passé (Somme, Alpes-Maritimes), montre que le gouvernement lui-même accorde peu de crédit aux solutions qu'il décrète. La mise en place du premier couvre-feu à Amiens sent l'opération politique. Les six voitures brûlées la veille ne justifient pas cette mesure. Qui semble davantage liée au fait que le préfet Sapin est un inconditionnel du ministre de l'Intérieur et que le deuxième adjoint au maire, Gilles de Robien, est un zélé ministre de l'Éducation nationale.

Applaudi. La posture martiale de Villepin a fait taire les critiques au sein de l'UMP. La semaine dernière, il avait été vivement pris à partie par des députés de son camp. Il est désormais applaudi. En prenant sur lui de proposer la solution la plus spectaculaire et en associant Nicolas Sarkozy à sa décision, il s'offre, en outre, une petite accalmie avec son rival. Lequel ne voyait pas l'intérêt de l'état d'urgence et ne l'a pas demandé. Car, selon le ministère de l'Intérieur, «la multiplication des interpellations avait déjà provoqué la décrue». Sarkozy

est toutefois resté solidaire de cette décision, qu'il a défendue devant la représentation nationale. Le couvre-feu apparaît d'ailleurs soutenu par les Français : selon un sondage CSA-le Parisien, les trois quarts y sont favorables.

Si les émeutes urbaines se calment de façon significative dans les prochains jours, le Premier ministre pourra se vanter d'être celui qui aura ramené l'ordre et réparé les fautes de son ministre de l'Intérieur. Si une nouvelle flambée a lieu, il devra, par contre, songer à changer son fusil d'épaule.

Les couvre-feux, pétards mouillés de Matignon

Seuls cinq départements ont imposé cette mesure d'urgence, les autres ne l'estimant pas nécessaire.

par Nicole PENICAUT

Libération, jeudi 10 novembre 2005

Vingt mille habitants cernés par des barrières ! Voilà à Evreux (Eure), dans une partie du quartier de la Madeleine, comment s'est matérialisé le couvre-feu hier soir à 22 heures. Et pour dissuader adultes et mineurs, tous concernés par cet interdit, de tenter une sortie ou une entrée en dépit de ce barrage, l'effectif policier a été renforcé dans la ville de Jean-Louis Debré (président de l'Assemblée nationale). Et encore, a précisé le directeur du cabinet du préfet, «il s'agit de la première soirée d'application en douceur, compréhensive et accompagnée d'explications de la mesure». Seules sorties autorisées : «Les urgences familiales, médicales ou professionnelles.»

Stigmates. Ceux qui craignaient que le couvre-feu appliqué à certains quartiers ne les stigmatise davantage seront servis. Et on comprend dans ces conditions que 20 des 25 départements répondant aux critères n'aient pas opté pour le dispositif proposé par Dominique de Villepin.

En ne le décidant que dans cinq d'entre eux (1), les préfets ont manifestement voulu éviter d'avoir à gérer des situations comme à la Madeleine. Ils pouvaient aussi redouter de mettre de l'huile sur le feu. Paradoxalement, c'est d'ailleurs dans les départements où la situation est moins tendue que l'application de l'état d'urgence a été décrétée. Certes, la Madeleine a «flambé» le week-end dernier, mais, depuis, le climat est moins explosif.

A Toulouse où, hier soir, des voitures ont été à nouveau incendiées dans les quartiers de Bellefontaine et du Mirail, le préfet de Haute-Garonne avait choisi de ne pas décréter le couvre-feu : «Je constate, avait-il dit dans l'après-midi, des retours très clairs à des éléments de raison (...). Tout le monde se reprend.» Sans exclure bien sûr d'utiliser «ultérieurement cet instrument à [sa] disposition».

Tirs. Tout le monde redoute le long week-end du 11 novembre où les écoles seront fermées. Francis Idrac, préfet de Gironde, n'a pas non plus choisi de barricader les gens chez eux : «A l'heure qu'il est, un arrêté restreignant la circulation des personnes n'est pas nécessaire.» A Cenon, dans la banlieue de Bordeaux, il y a eu un échange de tirs entre des personnes circulant en voiture et des piétons hier après midi. La veille, un bus avait explosé après avoir été attaqué à coups de cocktails Molotov.

En revanche, et peut-être «à cause du match de football France-Costa Rica», selon la préfecture, le calme régnait hier soir en Seine-et-Marne et en Seine-Saint-Denis, où la préfecture avait même levé sa cellule de crise nocturne. C'est de ce dernier département, à Clichy-sous-Bois, qu'est parti le 27 octobre le mouvement des banlieues. Le couvre-feu n'y a pas été décrété.

Délation. Ailleurs on conjugue l'état d'urgence sur un autre mode : la délation. A Behren-lès-Forbach (Moselle), une ancienne cité minière où une trentaine de voitures ont brûlé depuis fin août, le maire a en effet distribué un tract qui invite les habitants à dénoncer «sous couvert de l'anonymat» les auteurs de «ces actes terroristes». Un appel qui, à en croire le maire, aurait «été très bien accueilli» par la population.

Autres lieux, autres moeurs : à Amiens (Somme), plusieurs syndicats et partis politiques appellent à un rassemblement, aujourd'hui, devant la préfecture et le siège local du Medef, pour exiger la levée du couvre-feu imposé mardi. «C'est une mesure lourde. On ne comprend pas qu'une ville qui se développe puisse être montrée du doigt à l'ensemble du monde», explique un syndicaliste. La Somme (territoire de Gilles de Robien, ministre de l'Education) est le premier département à avoir appliqué le couvre-feu. Alors même qu'il est un des moins touchés par les actes de violence.

(1) Les Alpes-Maritimes, la Seine-Maritime (Rouen, Le Havre, Elbeuf), la Somme (Amiens), l'Eure (Evreux) et le Loiret (six communes dont Orléans).

Dix ans de débauche de lois liberticides

Arrêts antimendicité, loi sur le racolage, jusqu'aux couvre-feux... les mesures répressives se succèdent.

par Dominique SIMONNOT

Libération, jeudi 10 novembre 2005

C'était il y a dix ans : «Si ces arrêtés antimendicité se multiplient, je mobiliserai les pouvoirs publics, on ne peut pas laisser se développer cet égoïsme municipal», s'indigne Xavier Emmanuelli, tout frais secrétaire d'Etat à l'Action humanitaire d'un président - Jacques Chirac - élu sur le thème de la fracture sociale. En 1993, Montpellier avait ouvert le bal antimendiants, suivi par d'autres... En 1995, à Nice, le maire, Jacques Peyrat, conduit de force ses clodos dans la montagne. Des arrêtés municipaux sont annulés par les tribunaux administratifs. Mais le ballon d'essai réussi, déjà, on s'habitue. En 2002, une nouvelle vague d'arrêtés passe dans une quasi-indifférence.

Dix ans plus tard, le ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy fait adopter sa loi contre les mendiants. Comme dans l'ancien temps, les tribunaux jugent des vagabonds, passibles de six mois de prison pour avoir fait la manche avec un «chien dangereux», à plusieurs, ou avec un enfant. On s'habitue à ce que soient punies de prison les «réunions dans les halls d'immeubles». Aux arrestations de tapineuses, sanctionnées de six mois de prison pour «racolage passif». Et qui défilent dans les box des tribunaux sous l'oeil gêné des juges.

Vidéos, fichiers et garde à vue. Les caméras de surveillance ? On s'y est habitué aussi. Il est loin le temps où l'association «Souriez, vous êtes filmés !» faisait florès. Toujours plus fort, se profilent, en 2004, les lois «Perben 2». C'en est trop. Avocats et magistrats manifestent contre des «dériveries liberticides». Car, au prétexte de lutte contre la grande criminalité, tout devient possible. Entre autres, la mainmise accrue de la police et du parquet sur les procédures, l'extension de la garde à vue ou l'installation de caméras et micros chez les particuliers... en cas d'infractions commises «en bande organisée», notion si floue que la «bande» pourrait bien être constituée par deux personnes seulement. Une des premières «victimes» de la loi Perben 2 fut une avocate, incarcérée pour divulgation d'enquête. Là aussi, protestations et manifestations. Puis, plus grand-chose.

Chaque mesure restreignant les libertés est balayée par une autre. Qui se soucie de ces multiples fichiers qui quadrillent la France ? Dont celui des infractions relevées par la police où figurent même les témoins et victimes.

Imposés aux mineurs, les «couvre-feux» font leur apparition en 1997 à Dreux, suivis par d'autres. «Les enfants ne sont pas des chiens !» proteste alors Ségolène Royal, ministre de l'Enseignement scolaire. Les arrêtés sont suspendus par les juges administratifs. Trop flous, ils ne sont délimités ni dans le temps ni dans la géographie. Les voilà donc autorisés par «l'état d'urgence» décrété pour douze jours. Voici qu'est interdite, dans certaines zones, la circulation des personnes et des véhicules à certaines heures. Voici qui permet l'assignation des gens à résidence, la fermeture de salles de spectacles, débits de boissons, les perquisitions policières à toute heure, hors regard d'un magistrat, le contrôle de la presse, des réunions. Le constitutionnaliste Guy Carcassonne constate : «Il y a des moments où la République doit défendre l'ordre public et l'utilisation de l'état d'urgence ne me choque pas.» Cependant, «si le décret devient une loi, il est certain que le Conseil constitutionnel ferait le ménage, certaines choses ne passeraient pas !»

Mesures inutiles. Plus critique, Ferdinand Melin-Soucramanien, professeur de droit public : «L'état d'urgence est totalement inutile, ces couvre-feux pouvaient être instaurés par les maires dans des conditions délimitées.» Selon lui, une loi instaurant l'état d'urgence serait carrément retoquée par le Conseil constitutionnel. «C'est aberrant ! s'emporte-t-il, on prétend promouvoir les valeurs républicaines avec un texte totalement contraire à ces valeurs et même à la Constitution ! On va de plus en plus loin encore et encore !» Jusqu'où ?

L'apprentissage touche plus le supérieur

Catherine Rollot

Le Monde, mercredi 9 novembre 2005

En proposant de ramener l'âge de l'apprentissage à 14 ans au lieu de 16 ans pour les enfants ayant le plus de difficultés scolaires, le premier ministre, Dominique de Villepin, fait un pari audacieux. La possibilité de préparer des diplômes du supérieur mais aussi la dureté du marché de l'emploi, au contraire, ont tiré vers le haut l'apprentissage, longtemps considéré comme une voie de garage. Résultat : son développement ne se fait plus sur le segment des faibles qualifications, ni sur la tranche d'âge la plus jeune.

Selon une enquête publiée au mois de mars par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq), alors qu'à la rentrée 1995, huit apprentis sur dix préparaient un CAP ou un BEP, en 2003, ils étaient à peine plus de six sur dix. Sur la même période, la part des jeunes apprentis qui préparaient le baccalauréat ou un diplôme de même niveau est passée de 14 % à 21 %.

De plus, tandis que toutes les formations conduisant à des diplômes au moins équivalents au baccalauréat ont poursuivi leur progression, celles du niveau CAP-BEP ont perdu entre 1995 et 2003 plus de 7 000 apprentis. A cette hausse du niveau des diplômes préparés s'ajoute l'élévation du capital scolaire des apprentis préparant un CAP ou un BEP. Près des trois quarts d'entre eux ont désormais suivi la voie scolaire jusqu'à la classe de troisième, au minimum. Il y a trente ans, seul un quart avaient atteint ce niveau.

"Les entreprises sont de plus en plus friandes de diplômés, elles ont la même attitude vis-à-vis des apprentis", analyse Jean-Jacques Arrighi, chercheur au Cereq. "Dans l'artisanat, aujourd'hui, il faut un bagage intellectuel suffisant. 16 ans c'est l'âge qui convient parce que le jeune a la capacité entre 14 et 16 ans, d'acquérir des connaissances intellectuelles qui sont plus tard indispensables", estime de son côté Pierre Perrin, président de l'Union professionnelle artisanale (UPA).

FAUSSES RUPTURES

Le recours à l'apprentissage n'est pas non plus une garantie de succès en terme d'accès à l'emploi. Si 80 % des apprentis trouvent du travail à l'issue de leur formation en alternance, ce succès doit être relativisé à la lumière du taux élevé d'abandon en cours de scolarité. Sur certaines filières, notamment l'hôtellerie ou la restauration, un contrat sur quatre est rompu avant son terme.

Les statistiques actuelles ne permettent pas de connaître exactement les raisons de ces ruptures. Un certain nombre sont de fausses ruptures, dues à une embauche en cours de contrat ou à la signature d'un autre contrat. Mais beaucoup de candidats, qui se trouvent en apprentissage, par défaut, décrochent.

Pour Jean-Luc Mélenchon, sénateur PS de l'Essonne et ancien ministre de l'enseignement professionnel, "le phénomène va s'accroître avec des candidats jeunes et en grandes difficultés scolaires qui vont vivre cette orientation comme une ségrégation supplémentaire.

En cas d'échec, parce qu'ils auront été sortis du système scolaire encore plus tôt que les autres, ils auront encore moins de possibilité de rebondir".

Enfin, les discriminations que rencontrent les jeunes de banlieues dans le monde du travail existent aussi dans le monde de l'apprentissage, où ils rencontrent les mêmes difficultés pour obtenir un contrat de travail en raison de leurs origines. De ce point de vue-là, non plus, l'apprentissage n'apparaît pas comme une panacée.

Couvre-feu : la fuite en avant

Denis Sieffert (extrait de son édito)

Politis, jeudi 10 novembre 2005

... Derrière le couvre-feu, c'est un peu plus de restrictions, d'abandons et de discriminations. Le député communiste de Saint-Denis, Patrick Braouezec, président de Plaine-Commune, qui rassemble huit communes du «93», a lancé un appel pour un «Grenelle des quartiers». Il rappelait dimanche que l'État était en train de se désengager d'une série de projets de transports et d'aménagements en banlieue nord de Paris, «cinq projets d'infrastructures indispensables au mieux-vivre des familles». Il cite l'exemple de la ligne 13 du métro, «la plus chargée du réseau», une fois de plus délaissée, au profit d'une modernisation de la ligne 1, au coeur de Paris. Il cite aussi le blocage d'un projet de rénovation de quartiers d'habitat social dans huit villes du département. Un autre exemple encore. On devait discuter, dans le cadre du débat budgétaire, mercredi à l'Assemblée, du programme «Équité sociale et territoriale» (sic). Or, selon les documents préparatoires, ce plan qui concerne directement la banlieue, devrait être revu à la baisse avec 611 millions d'euros au lieu de 657 l'année précédente. Va-t-on adopter ces chiffres tout en se lamentant par ailleurs sur le sort des banlieues? Nous sommes ici dans le concret d'une politique libérale qui n'en finit pas de creuser les fossés sociaux, de dévitaliser des quartiers, vidés de leurs services publics, au point que le CRS y sera bientôt l'unique et ultime incarnation de l'État.

L'ennui, avec les cités, c'est que la lutte de classes - puisqu'ici le mot ne nous fait pas peur - est plus territorialisée que jamais dans l'histoire. Et elle se superpose avec des critères ethniques et culturels qui brouillent toute lisibilité politique. La discrimination sociale est en même temps raciale, réintroduisant des relents post-coloniaux. À la façon de ce que décrivait en 1845 Engels dans *La Situation des classes laborieuses en Angleterre*, quand le faubourg infréquentable était peuplé d'Irlandais «sales» et de surcroît «de type celtique». Si bien qu'il faut avoir l'âme chevillée au corps pour affirmer que ces jeunes saisis par la violence ne sont conditionnés ni par l'origine de leurs parents ou grands-parents, ni par leur religion, à supposer qu'ils en aient une, mais bien par leur situation économique. Mais que dire maintenant de ces gamins désespérés et désespérants qui brûlent les voitures, des écoles maternelles, mettent à sac des maisons de quartier, ruinent le travail de militants associatifs qui sont parfois leurs derniers avocats dans ce bas monde? Il y a de la jacquerie médiévale dans leur révolte. Il y a surtout beaucoup d'autodestruction. Laissons de côté le délire des élus qui voient des complots venus d'ailleurs (Martine Aubry, hélas). Ou Dominique de Villepin, qui, dans la pénombre, a semble-t-il repéré des «réseaux criminels organisés qui appuient les désordres». Tout est bon, décidément, pour ne pas voir la vérité en face! Car ce sont presque toujours les «petits gars» de la cité qui font cela. On les connaît par leur prénom. En plein jour et seul à seul, leur gouaille peut faire sourire. Ils ne sont pas tous les «caïds» ou les dealers friqués que décrit la vulgate sarkozienne. Si leur violence est socialement suicidaire, elle n'en est pas moins criminelle. La resituer sur sa toile de fond économique ne peut vouloir dire complaisance. Quand le forfait est caractérisé, il ne fait aucun doute qu'il doit être puni. Encore faut-il que la Justice, comme institution, ne soit pas animée d'un esprit de revanche auquel certains discours politiques l'encouragent. Et que la justice, comme notion et comme idéal, soit comprise dans toute sa dimension.

Évidemment, nous sommes tous consternés devant ces formes de violence. Elles révèlent à leur façon le pourrissement de notre société. Elles rappellent que le libéralisme économique n'est pas seulement un système totalement inégalitaire. Il détruit les relations sociales dans tous leurs aspects. Parce qu'il veut s'imposer comme le seul horizon possible, et se poser comme une fin de l'histoire, il anéantit même les contre-pouvoirs. Ceux en tout cas qui ne lui

résistent pas en profondeur et ne contestent pas sa logique. Une certaine gauche a ici sa part de responsabilité. À force de discours creux, de promesses non tenues, de récupérations - et parfois même au coeur du mouvement associatif -, l'offre politique a perdu de sa crédibilité. Pour comprendre, il n'y avait qu'à entendre lundi les ambiguïtés du Parti socialiste, incapable de se démarquer de ce couvre-feu guerrier. D'où un terrible sentiment d'impasse démocratique. Les uns y répondent en tentant de créer de nouveaux instruments de lutte. Les autres par une forme de crime contre eux-mêmes et contre les leurs.

Banlieues : rencontre avec des habitants du Blanc-Mesnil

Marion Dumand et Marina Da Silva

Politis, jeudi 10 novembre 2005

Une maison de quartier du Blanc-Mesnil, en Seine-Saint-Denis, a été en partie la proie des flammes. Mais ses animatrices sont allées tout droit discuter avec les jeunes et les habitants de la cité. Les vertus de la discussion dans un lieu également frappé par les restrictions budgétaires décidées par le gouvernement.

L'histoire est édifiante. Elle en dit long sur le sens des violences urbaines qui embrasent aujourd'hui les banlieues. Elle se déroule dans une cité du Blanc-Mesnil, en Seine-Saint-Denis. Dans la nuit du 2 novembre, des jeunes balancent un cocktail Molotov dans l'entrée de la Maison des Tilleuls, située au coeur du quartier du même nom. Désolation et effroi. Ce geste fou symbolise toute l'absurdité d'une révolte autodestructrice. Car il n'y a pas plus accueillante ni plus attentive aux difficultés des gens de la cité que cette Maison des Tilleuls. Quatre nuits plus loin, des jeunes - les mêmes ? d'autres ?, on ne le saura jamais - ont rendu une nouvelle visite nocturne à la Maison. Mais cette fois, ils n'ont fait que s'emparer d'un calicot sur lequel ils ont écrit ce slogan définitif : « *On n'est pas des cafards.* » « *Après quelques jours de discussions, note Zouina Meddour, on était passé de la violence aveugle à des mots en forme de revendication.* » Directrice de la Maison des Tilleuls, Zouina Meddour veut y voir plus qu'un signe. Le fruit d'un travail méthodique. « *Dès que notre équipe a constaté les dégâts, le matin du 2, dit-elle, nous avons décidé de ne pas abandonner les gens à leur peur et à leur désarroi, en organisant dans la rue, toute la journée et même la nuit, des assemblées populaires. Ce fut également un très bon moyen de toucher les jeunes : ils nous ont vus devant le bâtiment et, ensemble, nous avons alors pu évoquer les problèmes quotidiens et les événements de ces derniers jours.* » L'émotion est là, palpable, face à des images traumatiques. « *Je n'ai jamais assisté à une guerre, mais ça y ressemblait, témoigne Fatiha M., qui vit depuis vingt-six ans au Blanc-Mesnil. Durant la nuit de mercredi à jeudi, on a vu les CRS débarquer vers 1 h 30 dans la cité et se mettre en place en frappant leurs boucliers. C'est terrorisant. Il y a des comportements qui entretiennent les tensions.* »

Par-delà l'émotion, il fallait également écouter, analyser. À part de rares réactions populistes, la grande majorité comprenait la colère des jeunes. Ses raisons ? Elles sont multiples, et ne cessent de s'entremêler. L'indécence de Nicolas Sarkozy, qui, selon Djura, âgée de 75 ans, a été trop loin, après le drame de Clichy. Une opinion que partage FatihaD, qui vit aux Tilleuls depuis trente ans et est coordinatrice de la Maison : « *Les propos qui ont été prononcés dépassent ce qui a été dit au sujet des jeunes ; à travers eux, ce sont aussi les adultes et les parents qui sont insultés.* » Le chômage, ensuite. « *La seule solution, c'est que les gens aient du travail, analyse Yamina, guichetière à La Poste. Un vrai travail. Quand tu es au noir, tu n'as aucune protection et tu n'es ni reconnu ni respecté.* » Alors, les aides sociales ne peuvent plus qu'être un cache-misère. « *Les gens sont dans la souffrance, constate Absa, coordinatrice de la Maison des Tilleuls, installée au Blanc-Mesnil depuis vingt ans. Et quand tu es dans la souffrance, tu ne peux pas élever tes enfants. Les parents n'ont plus de parole vis-à-vis de leurs enfants. Chaque fin de mois, ils vont à la permanence du centre social pour avoir de l'aide. Ils ont perdu leur place au sein de la famille. Quand tu gagnes de l'argent tu peux dire oui ou non à un enfant, mais quand tu n'as rien ?* » Carole, âgée de 33 ans, qui ne sait encore que penser des événements confirme : « *C'est sûr qu'il y a trop de chômage et de problèmes de vie.* »

Personne aux Tilleuls n'est dupe sur les causes profondes de ce qui est ressenti comme une stigmatisation des quartiers. « *Mon fils a voulu aller s'inscrire à la faculté à Paris, on lui a dit*

d'aller à Villetaneuse, s'agace Fatiha M. Moi aussi, lorsque je cherche du travail à Paris et que j'indique mon adresse dans le 93, on me dit qu'on m'écrira. » Et si les mots de racisme ou de discrimination ne sont pas prononcés, ils transparaissent au point de rappeler à Djura de mauvais souvenirs : « En 1951, mon mari s'est présenté à une embauche avec deux Italiens. Ils ne savaient pas écrire, c'est mon mari qui leur a rempli les lettres d'embauche, mais c'est à lui qu'on a dit : "On vous écrira." Eh bien, ça n'a pas changé ! » Inutile dès lors de chercher midi à quatorze heures, d'évoquer complot ou manipulation. « Je n'y crois pas, explique Zouina Meddour, ce qui se déroule actuellement est d'abord lié à la mort des deux jeunes à Clichy. Cela s'est déjà produit, comme à Vaux-en-Velin ou à Dammarie-les-Lys, et cela continuera à se produire tant qu'il y aura ce traitement "deux poids-deux mesures". Bien que l'on soit Français, parce qu'on est "issu de", on est toujours considéré comme quantité négligeable dans ce pays, et il va bien falloir qu'il y ait une véritable prise en compte des habitants. »

Banlieue/Quelques réflexions

Bernard Langlois (extraits de son article)

Politis, jeudi 10 novembre 2005

Me revient en mémoire une de ces vieilles (années 1950...) chansons débiles qui font le bonheur de Philippe Meyer. Elle est de l'immortel auteur de « Papa, maman, la bonne et moi », chanteur franchouillard des classes moyennes françaises toujours en activité, Robert Lamoureux (« ...pour plaire aux dames, c'est merveilleux ! »), ça doit rappeler quelque chose aux plus anciens de nos lecteurs. Le refrain disait ceci, si ma mémoire est bonne : « *Banlieue, c'est un paradis que Dieu a mis sur terre/Banlieue, c'est le paradis de tous les gens heureux* ». Pas mal, hein ? Voilà qui sent bon le pavillon de meulière, le boeuf mironton qui mitonne au coin du fourneau et le nain de jardin montant la garde sur la pelouse bien taillée ; avec quelquefois le chien plus ou moins « méchant », parce que, tout de même, fût-ce au paradis, faut se méfier des voyous.

Si cette banlieue-là existe encore peu ou prou, disons que ce n'est pas elle aujourd'hui que le mot évoque spontanément. Surtout ce lundi matin où je rédige cette chronique, après une onzième nuit de violences, cette sorte d'émeute éclatée qui se répand dans tout l'Hexagone et dont on ne voit pas le bout ...

... QUELQUES RÉFLEXIONS

Bornons-nous, dans le cadre de cette chronique, à énoncer quelques réflexions qui relèvent du sens commun et ne prétendent pas à l'originalité.

- **D'abord, oui, il y a bien une « racaille »** qui prospère dans ces zones déshéritées de nos grandes villes. D'ailleurs, le mot lui-même est employé par les habitants (en verlan courant, les jeunes disent « caillera »). Ce sont des bandes organisées, dont les activités diverses relèvent du gangstérisme pur et simple, qui se disputent le terrain (et les « marchés » divers, dont celui de la drogue) et font régner « leur loi » (celle du milieu) sur « leur territoire », par l'intimidation, voire la terreur. Ces gens-là sont très minoritaires. Mais auprès d'une population jeune, en échec scolaire, stigmatisée par le chômage, la précarité, l'instabilité familiale, la démission parentale, ces « caïds » jouissent d'un certain prestige : ils ont de la « maille » (du fric) et tout ce qui va avec. Dans un système entièrement soumis au règne de l'argent, où s'étale partout l'opulence des riches, où tout est fait pour pousser à la consommation de biens inaccessibles aux pauvres par les voies normales, la tentation est forte de céder à la débrouille, voie naturelle vers la délinquance. La prison, pourrissoir bien établi, est souvent vécue comme un titre de gloire.

Rien, pour autant, n'autorise un ministre de la République, en permanente représentation publicitaire, à utiliser un vocabulaire qui stigmatise toute une population censée relever du « nettoyage au Kärcher ». Ni ses flics à lâcher des grenades sur les mosquées. On peut être pauvre et paumé et avoir sa dignité. L'exigence de « respect » est au coeur de la flambée actuelle.

- **Ensuite, il est vain de chercher** je ne sais quel complot d'on ne sait quelle organisation subversive (islamiste, par exemple) dans la situation de révolte que nous vivons. Et ce ne sont pas non plus les bandes organisées, la voyoucratie en place, qui mènent la danse : quel intérêt y auraient-elles ? Aujourd'hui comme hier, le milieu a horreur du désordre, qui nuit à la bonne marche des affaires.

Nous assistons plutôt à l'expression spontanée et incontrôlée d'un immense ras-le-bol accumulé, à l'explosion d'une désespérance poignante rendue irrépressible par la mort tragique des deux jeunes de Clichy-sous-Bois, plus ou moins poursuivis par les flics (on n'en connaît toujours pas les circonstances exactes ; mais même s'il n'y a pas eu chasse au sens propre du terme, Bouna et Zyed se sont sentis menacés, comme se sentent menacés, même quand ils n'ont rien à se reprocher, tous ces jeunes en butte à des contrôles incessants, souvent inutilement brutaux et parfois clairement racistes) (1). D'où les premières échauffourées, sur les lieux mêmes du drame, qui se sont ensuite étendues dans quasiment tous les quartiers sensibles, tant les situations sont comparables dans un vécu quotidien tissé d'humiliations de toutes sortes. Où les drames de l'été ont aussi contribué à durcir le climat : aussi bien les incendies dans les taudis de l'immigration à Paris que les images insoutenables des jeunes Africains refoulés des enclaves espagnoles du Maroc, tout cela fait sens et alourdit les contentieux. Les jeunes (souvent très jeunes) manifestants vivent donc leur révolte comme une sorte de vengeance sur une société qui les rejette ; mais aussi comme une sorte de grand jeu tragique, un « Interville » sauvage, où il s'agit de faire mieux, plus fort, plus brutal que les copains (et souvent rivaux) de la « *téci* » voisine, les scores s'inscrivant chaque soir sur les écrans de télé.

Ce sont ces caractéristiques (humiliations, spontanéité, vengeance sociale, émulation, etc.) qui rendent la situation pour l'heure insaisissable, qui la font ressembler au Mai 68 des étudiants - quand le ministre de l'Intérieur de l'époque, Fouchet, parlait de « *la pègre sortie du pavé* ». Avec cette différence essentielle que les révoltés d'alors étaient les enfants de la bourgeoisie et que le risque est grand qu'on ne prenne pas les mêmes gants avec ceux d'aujourd'hui, enfants de gueux.

- S'il faut s'efforcer de comprendre, il n'est pas question d'approuver des actes qui relèvent du vandalisme pur, et dont il est exact de souligner qu'ils font pour premières, principales et le plus souvent uniques victimes (les beaux quartiers, pour le moment, sont au spectacle) les habitants des quartiers eux-mêmes, ceux qui partagent avec les émeutiers le quotidien délabré et souvent sinistre des cités-ghettos.

Brûler des voitures, des bus, des écoles, des gymnases, des commerces, des centres sociaux, c'est d'abord rendre à tous ceux-là la vie encore plus difficile. Et si la situation devait durer, il n'est pas malin de prévoir qui, sur le plan politique et électoral, en récolterait les fruits. Le Pen et Villiers ont toutes les raisons de se frotter les mains tout en faisant mine de s'indigner. Ou même Sarkozy : s'il a définitivement perdu en cette affaire, aux yeux des gens sensés, le statut d'homme d'État auquel il aspire, il peut encore espérer capter la colère des électeurs toujours en quête d'un homme fort. De même, une certaine frange extrémiste de l'islam peut compter profiter des circonstances pour accroître encore son influence auprès d'une population musulmane excédée qui se détournerait plus encore d'un modèle de civilisation aussi peu... civilisé que celui dont notre pays donne spectacle au monde (voir avec quelle sévérité la presse étrangère rend compte de la situation). On peut même redouter que ces réseaux terroristes, dont on nous dit régulièrement qu'ils se préparent à passer à l'action en France, trouvent l'occasion trop belle pour ne pas pousser les feux de leurs funestes desseins : dans le bordel ambiant, il est probable que la vigilance policière à leur égard a tendance à se relâcher, on ne peut pas être partout.

Il faut donc, oui, que soit rétabli « *l'ordre républicain* », qui pourrait dire le contraire ? Reste à savoir comment ; et s'il peut s'exercer durablement dans un contexte d'injustice sociale inchangé. Nous ne sommes plus au temps de Goethe, qui disait « *préférer une injustice à un*

désordre ». Dans une époque où l'information circule à la vitesse de la lumière, injustice et désordre marchent du même pas.

Les jeunes des quartiers difficiles ne voient du «modèle social français» qu'une grise prison.

Piégés par la République

Par Didier Lapey_Ronnie et Laurent Mucchielli, sociologues.

Libération, mercredi 09 novembre 2005

Les émeutiers sont seuls. Ils n'ont aucun soutien politique. Il est vrai qu'ils sont difficilement défendables. Ils sont agressifs et violents. Ils ont souvent un présent ou un passé de délinquants. Ils brûlent des voitures et affrontent durement la police. Les photos des journaux et les reportages télévisuels nous abreuvent de ces images de véhicules ou de bâtiments en flammes autour desquels dansent des silhouettes menaçantes. Images inquiétantes, toutes prises derrière le paravent policier, du point de vue de l'ordre et de la loi, mais qui nous interdisent à jamais d'avoir le point de vue inverse, le point de vue de celui qui fait face à la police et à l'ordre de la bonne société. Sous les capuches rabattues de leur jogging, les «jeunes» sont sans visage, anonymes et sans parole. Comme l'a rappelé le lynchage d'Epinay-sur-Seine, la violence écœurante dont ils usent semble bien le signe qu'ils sont hors de notre société, des «sauvageons» ou une «racaille» dont il faut se protéger et surtout dont il faut protéger les «braves gens» qui ont le malheur de vivre dans les mêmes cités et qui, eux, voudraient «s'en sortir» et «s'intégrer». N'ayant rien à dire, si ce n'est exprimer le mélange d'émotion et de rage qui les a saisis à la suite de la mort de Ziad B. et Banou T., puis des propos du ministre de l'Intérieur, ils seront maintenant l'objet de tous les discours et de tous les usages politiques, un instrument destiné à justifier la répression et l'appel toujours plus pressant à la loi. L'ordre et la justice, a répondu le gouvernement après avoir liquidé les emplois jeunes et la police de proximité, le budget des associations et de la politique de la ville. Ces jeunes sont ainsi enfermés dans le rapport exclusif à la norme et à la morale, irrémédiablement marginalisés et construits comme des problèmes : ceux qu'ils subiraient et ceux qu'ils feraient subir. Et la violence dont ils usent, par effet de sidération, renforce le cercle vicieux et justifie qu'ils soient tenus à l'écart.

Certes, l'émeute libère la colère et la violence, les petits délinquants s'en donnent à cœur joie. Pourtant, ces «violences urbaines» ne sauraient être réduites à la seule question de la loi et de la norme. Dans les années 1960, il aurait été absurde de ramener les petits groupes de Black Panthers à de simples délinquants. Il y a un siècle et demi, Gavroche, qui effrayait tant la bonne société, aurait pu mourir en volant le portefeuille d'un bourgeois aussi bien que sur une barricade. L'émeute et la violence urbaine charrient toutes les déviances qu'elles mêlent au sentiment d'une humiliation démultipliée.

Une humiliation scolaire. L'école n'est pas vécue par une partie de ces jeunes comme un instrument de promotion mais comme le lieu d'une sélection qui transforme leur destin social en autant d'humiliations personnelles. A leurs yeux, la promotion par l'école est réservée à d'autres, qui savent tirer tous les bénéfices et qui sont généralement des «Blancs» quand eux sont généralement des jeunes issus de l'immigration. Ne serait-ce pas ces mêmes «jeunes de banlieue» qui, au mois de mars dernier, dépouillaient et frappaient les lycéens venus manifester pour défendre leur école ? Une humiliation économique. Tandis que nous commentons des hausses ou des baisses d'un taux de chômage national entre 8 et 9 %, la situation d'une partie de la jeunesse est sans commune mesure. Le taux de chômage des jeunes à Clichy-sous-Bois tourne autour de 30 %. Et si l'on cible les jeunes nés de père ouvrier et sortis de l'école sans diplôme ou avec un simple CAP, le taux de chômage dépasse les 50 % dans la plupart de ces quartiers qui s'enflamment de nouveau aujourd'hui. Sans emploi, impossible d'accéder à un logement et d'envisager de pouvoir fonder sa propre famille. La vie «normale» est interdite.

Une humiliation quotidienne dans les rapports avec la police. Les pouvoirs publics ne mesurent sans doute pas à quel point cette interaction est devenue au fil des ans un élément du problème. Lorsque des policiers presque tous «blancs» interviennent sur des populations qu'ils ne connaissent pas, contrôlent indistinctement tous ceux qui leur paraissent «suspects» (qui sont presque tous black ou beurs) et sont capables de faire preuve de la même violence verbale et physique que les délinquants qu'ils voudraient arrêter, alors il n'est pas surprenant que cette relation quotidienne soit perçue par ces jeunes comme le symbole d'une oppression et d'un racisme.

Une humiliation politique. Après l'échec du «mouvement beur» du début des années 1980, et tandis que les militants politiques et syndicaux ont déserté les quartiers populaires, la jeunesse de ces quartiers ne parvient pas à faire entendre sa parole dans l'espace politique. Pire : quand elle tente de s'exprimer et de s'affirmer d'une autre façon, ceci se retourne contre elle. Son engouement pour le rap est traité avec crainte ou condescendance. Son affirmation identitaire est accusée d'être une forme de «communautarisme» qui menacerait l'unicité de la République. Son affirmation religieuse est criminalisée au nom de la peur du terrorisme ou de la liberté des femmes.

Dans ces conditions, est-il si difficile de comprendre que cette jeunesse a avant tout besoin de reconnaissance et de dignité (le fameux «respect») ? Et lorsque l'émeute éclate et que la violence se déchaîne, est-il si difficile de comprendre qu'à côté des incendies de voitures les jeunes s'en prennent aussi aux institutions : police, transports collectifs, antennes ANPE, centres sociaux et même écoles ? Pour eux, ces services publics ne sont plus guère des instruments d'amélioration de la vie sociale et plus du tout des vecteurs d'intégration, ce sont des aides qu'ils finissent par rejeter comme de la charité, quand ce ne sont pas à leurs yeux des obstacles à franchir, voire des frontières qui les maintiennent à l'écart de la «vie normale» à laquelle ils n'osent plus rêver. Du «modèle social français», ils ne connaissent que le chômage ou l'intérim, les emplois aidés et la dépendance aux services sociaux, tout un univers «gris» protégeant de la misère mais enfermant dans la précarité et semblant n'avoir aucune issue. Cet univers est alors vécu comme un «piège» dans lequel ils survivent loin de la «vie normale» des «nantis», et dans lequel ils ont le sentiment que leur vie s'en va sans pouvoir être véritablement vécue. Ils se sentent coincés dans une «nasse» qui sert finalement à les maintenir à l'écart d'une société qui ne veut pas d'eux.

Aussi, les mots de la République se vident-ils de leur sens et sont-ils perçus comme les masques d'une société «blanche» qui racialise et humilie sans même vouloir le reconnaître. Ne nous rappelle-t-on pas régulièrement que la France possède un modèle d'intégration que tout le monde nous envie, que la France n'est pas l'Amérique ou la Grande-Bretagne libérales et n'a pas de ghettos ? Qui cherche ainsi à se rassurer ? Qui ne veut pas comprendre que ces jeunes, eux, ont le sentiment de vivre dans des ghettos ?

Alors les mots finissent par déchaîner la rage puisque leur sens n'est plus partagé et qu'ils ont perdu leur contenu. Centrée sur la défense du «modèle social français» et de plus en plus tentée par le repli national autour des «services publics» et des «petits fonctionnaires», réaffirmant sans cesse les vertus d'une République égalitariste pourtant en faillite, devenue adepte d'une «laïcité» pure et dure hostile à tout «communautarisme», la gauche elle-même a abandonné le monde populaire et celui des immigrés.

A travers elle, les «classes moyennes» et les «fonctionnaires» monopolisent l'espace public et défendent leurs intérêts, excluant de fait toute forme alternative de représentation et d'expression : combien de «jeunes de banlieue» dans les défilés pour défendre le «service public» ? Combien travaillent dans ces mêmes services publics (police, justice, école) ? Combien de citoyens «issus de l'immigration» dans les instances représentatives ?

L'émeute naît ainsi d'abord du vide politique. La violence surgit quand la politique est absente, quand il n'y a plus d'acteurs sociaux ni même de conflit, quand il ne reste plus que la défense de l'ordre et de l'identité nationale. Certes, il est urgent de rétablir un minimum de

politique sociale, de lutter contre les discriminations, d'en finir avec des pratiques policières indignes d'une démocratie et surtout de stopper cette ségrégation urbaine qui structure de plus en plus nos modes de vie. Mais les émeutes nous rappellent qu'il est avant tout indispensable de reconnaître et de respecter toute une population, de considérer qu'elle ne constitue pas un problème mais qu'il s'agit bien de citoyens de notre pays. Face à un gouvernement qui n'a que l'ordre à la bouche, le travail de la gauche aujourd'hui devrait être de faire entrer cette parole dans l'espace public et de lui donner un sens politique. Elle ne semble pas en prendre le chemin.

"Il faut surtout remettre de l'humain"

Abderrahim Ghabbra dirige une association de formation dans le quartier de La Source, à Orléans.

Le Monde, vendredi 11 novembre 2005

"Ce n'est pas à la révolte d'une communauté que l'on assiste, mais à celle de jeunes qui se vivent comme des assignés à résidence. Ils perçoivent leur cité comme un lieu de relégation. La politique de la ville a joué néanmoins un rôle. Il ne faut pas lui jeter totalement la pierre : sans elle, des explosions de ce genre se seraient produites bien plus tôt. Mais elle est restée très insuffisante par rapport à l'ampleur des problèmes.

La situation s'est encore dégradée avec les coupes récentes dans les subventions aux associations, alors que celles-ci, par leurs actions de prévention, constituaient le bras de l'Etat dans les quartiers. C'est à des acteurs-clés de la politique de la ville que l'on a touché. Les responsables n'ont pas pensé aux répercussions sur le terrain de cette baisse des subventions. Quand mille associations ferment boutique - ce qui s'est passé sur le territoire -, ce sont mille maillons qui faisaient de la relation sociale qui sautent. Le premier ministre le reconnaît lui-même aujourd'hui.

Même si on redonne du financement à ces associations, elles vont devoir faire de la réparation, et cela va demander encore plus de moyens ! Mais il ne s'agit pas que d'insuffler de l'argent, il faut surtout remettre de l'humain, sans quoi le ciment de la République continuera à s'effriter dans les cités."

A Metz, le quartier de Borny a épuisé tous les dispositifs

Le Monde, vendredi 11 novembre

Une heure du matin, mardi 8 novembre. Un hélicoptère de la gendarmerie survole la cité de Metz-Borny (Moselle). Au sol, deux sections de CRS patrouillent, tandis que les pompiers s'emploient à éteindre les feux allumés dans deux appartements désaffectés. Plusieurs voitures ont déjà brûlé dans la soirée. Principal du collège des Hauts-de-Blémont, Claude Dollé n'est pas étonné : *"Depuis quelque temps, la violence était latente chez les gamins. On sentait bien qu'il en fallait peu pour que ça explose."*

En plus de vingt ans, Borny a connu à peu près tous les dispositifs. Ce quartier de 20 000 habitants, où vit un sixième de la population messine, cumule les handicaps : le taux de chômage approche les 30 % ; 80 % des logements relèvent du parc social et le nombre de RMistes ne cesse d'augmenter (+ 10% en 2004). En 2002, un grand projet de ville (GPV) y a été lancé. Présenté comme la solution de la dernière chance, il a permis de raser 388 logements vétustes ; 836 autres appartements sont promis à la démolition d'ici à 2008.

"Petits immeubles et maisons individuelles en location remplaceront bientôt ces barres", promet Denis Jacquat, député (UMP) de Moselle et adjoint au maire de Metz, chargé de la politique de la ville. Pierre Bertinotti, conseiller municipal de l'opposition (PS), critique surtout la faiblesse des moyens alloués au volet social du GPV : *"Sur les 44 millions d'euros prévus pour la première tranche, deux seulement y seront consacrés."*

Coordinatrice à l'Association des jeunes de Borny, Violaine Pauly ne cache pas sa déception : *"Quand le GPV a été lancé, on a demandé aux associations de monter des comités de quartier pour faire des propositions. Beaucoup de gens se sont mobilisés ; on s'est pris à rêver. Aujourd'hui, nul ne sait où sont passés nos projets."* Des équipes de prévention, intervenant nuit et jour, ont été créées, ainsi qu'une "régie de propreté". Mais *"on a supprimé des postes d'enseignants, le quartier s'enfoncé dans la misère"*, constate Violaine Pauly, pour qui *"rien ne se passe : les jeunes tiennent les murs"*.

Instituteur dans le quartier depuis vingt-cinq ans, Patrick Bertrand est amer : *"Au moment où le GPV a été lancé, les élèves ont été invités à réfléchir à ce que pourrait être leur future école. J'ai participé à des tas de commissions. Mais, du jour au lendemain, l'établissement a été rasé. Les gamins ont été répartis entre les autres écoles du quartier. Depuis, plus rien."* Comme beaucoup, l'enseignant constate une *"nette dégradation"* des conditions de vie des habitants : *"Ne restent à Borny que les familles en grande difficulté. Dans ma classe de CM2, je n'ai que des enfants de familles placées par l'AIEM (Association d'information et d'entraide mosellane, qui fait de la réinsertion sociale)."*

"Si on voulait être méchant, on dirait que la politique de la ville a servi à acheter la paix sociale, observe Pierre Bertinotti. On démolit, on réduit la taille du ghetto, c'est tout." Denis Jacquat rappelle, lui, que *"la mixité sociale ne se décrète pas"*. *"On était dans la merde, il n'y a pas d'autre mot. Mais on a cessé de s'enfoncer"*, assure le député de la majorité.

De fait, le tissu associatif est sinistré. L'Association des jeunes de Borny est en redressement judiciaire, la MJC du quartier et le Club intermigrants service vivent sous perfusion. *"Le sous-préfet à la ville a formidablement bien relayé la politique de réduction des subventions de l'Etat. Il fut notre meilleur fossoyeur"*, ironise Claude Buttner, vice-président d'une association spécialisée dans le soutien scolaire, qui a déposé son bilan. Face à la promesse du

gouvernement de rétablir sa contribution, il réagit : *"On aura perdu un temps fou. Il y aura eu de la casse. Mais je suis prêt à repartir."*

Blog « vu (es) d'Aulnay sous bois »

Incendies et dialogue à l'école

Libération, jeudi 10 novembre 2005

En réponse à la remarque de FM sur «l'absence de dialogue dans les écoles», nous avons contacté quelques établissements scolaires d'Aulnay. S'il s'avère peu aisé de trouver des interlocuteurs — mercredi après-midi oblige — il semble qu'aucune consigne de la hiérarchie n'a été donnée pour nouer un quelconque dialogue. Néanmoins, il semble qu'il y a eue des initiatives dans certains collèges au moins.

Au collège Victor Hugo, la réponse fut : «On en parle tous les jours. Qu'on le veuille ou non. Certains élèves ne répondent pas, d'autres font la forte tête». Mais aucune consigne de la direction n'a été donnée aux enseignants pour établir un dialogue tant soit peu organisé. Les initiatives de ce type ont été spontanées ou le fait d'enseignant isolés.

Au collège Christine de Pisan, si Oussouf, en 4e, croisé mardi à la sortie du collège Christine de Pisan, expliquait avoir évoqué le sujet avec son prof de maths, un conseiller principal d'éducation (CPE) regrette amèrement l'absence de consigne de sa hiérarchie. Selon lui, les profs se sentent mal armés. Ils craignent de se retrouver confrontés à des élèves qui revendiquent d'avoir brûlé des voitures, approuvent les violences, ou prétendent y avoir pris une part active. Une réunion avec les parents d'élèves devait avoir lieu jeudi afin d'avoir leur accord pour mettre en place, dès lundi, un «point écoute» pour les élèves.

"On ne mesure pas la souffrance des habitants"

Maurice Charrier, maire (divers gauche) de Vaulx-en-Velin (Rhône) et président du groupe rénovation urbaine au Conseil national des villes.

Le Monde, vendredi 11 novembre

"Il ne faut pas faire le procès de la politique de la ville. Je n'ose imaginer la situation des quartiers si elle n'avait pas existé. Ce ne sont pas les quartiers et leurs habitants qui sont malades, mais la société française. La situation actuelle dans les banlieues découle d'un dysfonctionnement de notre société, qui développe des ségrégations et des discriminations. Ces quartiers ne sont pas à l'origine de la crise, ils en sont les victimes. Demander à la politique de la ville de résoudre la crise profonde que traverse la société française, c'est se méprendre.

" La politique de la ville a, certes, souffert d'un manque de moyens. Tous les ministres en charge de la ville se sont battus pour en obtenir, mais les résultats ont toujours été en deçà des besoins. Et ces dernières années, la politique du gouvernement a aggravé la situation en supprimant des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle, la police de proximité, l'aide aux associations... Il faut au contraire poursuivre l'effort.

" On arrive à une situation où la politique de la ville vient se substituer au droit commun. Je n'excuse pas la délinquance, mais notre société n'a pas encore mesuré le degré de souffrance et la réalité des conditions de vie des habitants de nos quartiers."

A Pau, les mères mènent la bataille

Malgré un sentiment d'impuissance, elles tentent de préserver leurs enfants.

Michaël HAJDENBERG

Libération, vendredi 11 novembre

Les mères ne parlent pas, elles chuchotent. Dans le quartier chaud de l'Ousse-des-Bois, à Pau, elles requièrent toutes l'anonymat. Refusent les photos. Cachent à leur mari qu'elles rencontrent un journaliste. Demandent un lieu confidentiel. Et, surtout, craignent la réaction des jeunes ados à leurs propos. Elles qu'on accuse de ne pas tenir leurs enfants et de mal les éduquer, voudraient pourtant être entendues. Quand les voitures brûlent, les mamans tremblent. *«On comprend leur peur du chômage, de l'avenir. Mais ce n'est pas une solution. Alors, on veut à tout prix qu'ils évitent les mauvaises fréquentations, mais on ne sait pas toujours comment faire»*, explique Nadia, mère au foyer de quatre enfants, dont deux garçons de 13 et 10 ans. Depuis deux ans, elle se réunit avec d'autres femmes au sein d'une association *«pour parler de tout et de rien. Mais surtout de l'éducation»*. Ensemble, elles échangent leurs doutes et leurs idées. *«Nous, les mères de la seconde génération, nous sommes plus préoccupées par nos enfants*, explique Nadia, née en France. *Nos parents ne savaient pas où aller, comment s'en sortir, alors que nous, nous sommes plus à l'écoute.»* En théorie. *«Je me suis aperçue trop tard que ça n'allait pas pour mon fils aîné à l'école. Cela faisait deux ou trois ans que j'avais oublié de discuter avec lui. J'étais à côté de lui, mais pas avec lui.»*

Elégante, posée, attentive, Nadia se livre à une autocritique que peu de femmes font dans la cité. Et se pose toujours des questions : *«A 10 ans, il m'a dit qu'il n'y avait pas de place pour lui dans la société, que, de toute façon, il finirait en lycée professionnel. Sa maîtresse lui a dit qu'ici, il était 3e de sa classe, mais qu'ailleurs, il serait 14e. Alors comment lui faire croire en ses chances ?»* Pour Nadia, il est des moments clés. Comme le passage en sixième. *«Les notes chutent. On doit les soutenir. Sinon, ils abandonneront comme les autres au milieu d'une formation de cordonnier inadaptée.»*

Nadia pense qu'il faut *«rassurer»*, *«encourager»* et se faire respecter. A ses côtés, Sofia lui rétorque que ce n'est plus possible. *«On nous reproche de manquer d'autorité, mais on nous a enlevé l'autorité. A 6 ans, à l'école, on apprend aux gamins que si les parents les frappent, ils peuvent appeler un numéro vert, porter plainte en justice. Les enfants menacent les parents à la moindre engueulade, et des pères se sont fait traîner en justice pour de simples gifles. Les parents n'osent ensuite plus rien faire.»*

Yasmina, elle, ose encore. Cette semaine, elle a vu quatre enfants d'une douzaine d'années barrer sans raison la route à un bus. Elle leur a crié dessus. *«Ils ont obéi tout en me demandant pour qui je me prenais.»* Deux jours plus tard, elle a retrouvé la vitre de sa fenêtre cassée de l'extérieur. *«Je ne suis pas sûre qu'il y ait un lien. Mais forcément, j'y pense.»* Nadia interdit à ses enfants de sortir sans autorisation. *«Mais un jour, ils vont peut-être éclater et faire pire encore.»* Pour leur éviter de mauvaises fréquentations, elle a passé le permis. En deux ans, et au prix d'un lourd sacrifice financier. *«Le permis à 1 euro, ce serait bien pour nous aussi*, dit-elle. *Cela permet de les emmener au parc, au taekwondo, de voir des gens d'autres milieux. Mais beaucoup de mères préfèrent habiller leurs enfants, qui réclament de la marque, plutôt que de passer le permis.»*

Nadia, Yasmina, Faty, parlent de *«différence de génération»*. Idéalisent peut-être leur jeunesse. *«On respectait nos parents. On ne sortait pas, on ne se maquillait pas. Et on jouait au lieu de se prendre pour des grands»*, dit Faty, mère d'un garçon de 6 ans qui lui a demandé

s'il était «*un voyou*» et «*qui c'est Sarkozy ?*». Faty dit ne pas trouver les mots pour répondre. Elle fait «*un blocage*». Rachida aussi. Son fils a 11 ans, mais elle l'empêche de regarder les informations télévisées et ne veut pas «*lui donner des idées*». Quitte à prendre le risque que d'autres lui en donnent.

"La mixité sociale est plus que jamais une utopie"

Jean-Marc Stébé, sociologue à l'université Nancy-II.

Le Monde, vendredi 11 novembre 2005

"Depuis trente ans, les mesures de politique de la ville se sont superposées comme les couches d'un mille-feuille, sans grande cohérence. Dès le départ, à la fin des années 1970, on a mis beaucoup d'argent dans la rénovation des immeubles. Dans les années 1980, on y a ajouté des mesures pour réduire le chômage. A la fin des années 1990, on a créé des postes de médiateurs et les emplois-jeunes.

Le plan Borloo de 2003 concentre à nouveau les efforts sur la destruction-reconstruction, aux dépens des politiques de médiation. Cet abandon est le terreau de la crise d'aujourd'hui. Les gouvernements successifs, avec l'appui des maires, ont toujours privilégié les actions en faveur de l'urbanisme. Rénover un immeuble, cela se voit, c'est évaluable et ça ne coûte pas cher, comparé à la création d'emplois dans un quartier.

Mais construire des logements sociaux n'a jamais empêché la création de ghettos, puisque, dans le même temps, on n'a pas assez veillé à disperser les populations défavorisées. On les a même volontairement concentrées. Ce choix a abouti à une impasse. Avant, les locataires finissaient par quitter les logements sociaux. Aujourd'hui, ils n'en sortent plus, et les pauvres restent avec les pauvres. Les classes moyennes refusent de les voir arriver. La mixité sociale est plus que jamais devenue une utopie."

Ils sont entrés en politique

Françoise Blum, historienne et ingénieur au CNRS.

Le Monde, vendredi 11 novembre 2005

Il fut un temps, qui n'est pas si lointain, où l'identification à l'opprimé était le mode d'être d'une génération, un temps où nous étions tous des juifs allemands. Je persiste à croire, à tort me diront certains, que cette identification-là donnait comme un supplément d'âme.

Avec les jeunes des banlieues rien de tel apparemment. Au mieux, on comprend leurs frustrations, au pire on en a peur. Au mieux, on leur reconnaît le droit à manifester leur colère, mais on trouve qu'ils expriment ce droit de façon irresponsable. Au pire, on voit derrière leur révolte l'ombre des imams.

Pourquoi ne pas reconnaître tout simplement qu'en ce moment, et de la seule façon sans doute qui puisse porter, la façon médiatique, ces jeunes, pour la première fois occupent un espace qui leur était inconnu, inaccessible, étranger ou interdit, l'espace du politique. Ils sont entrés en politique, ceux-là mêmes dont on dit qu'ils ne votent pas, qu'ils se désintéressent de la chose publique.

Sous le poids de l'insulte, d'autant plus grave peut-être qu'on leur renvoyait à la figure leurs propres mots, ces mots dont on prétend les guérir pour mieux les intégrer, ils ont découvert leur force. Ils ont découvert un pouvoir qu'ils n'avaient jamais eu l'occasion de manifester.

Ils sont en train de faire vaciller un ministre que d'aucuns voyaient déjà président de la République. Ils sont en train de montrer qu'ils existent et que peut-être après tout cette République qui se veut égalitaire et universelle, ils peuvent eux aussi contribuer à la transformer. En un mot, ils sont devenus en quelques heures et quelques soirées d'incendies des acteurs, des acteurs de cet espace public qu'on leur recommandait d'intégrer tout en leur en déniait l'accès.

La rue, lieu d'errance et de désœuvrement, est devenue pour eux un lieu de manifestation. Et qu'on ne s'étonne pas qu'ils ne défilent pas de la République à la Bastille, infidèles en cela à une tradition et une mémoire qui n'est pas la leur. Paris n'est pas leur territoire et si les étudiants de mai 1968 incendiaient les voitures du boulevard Saint-Germain, en un temps rappelons-le où les voitures étaient plus rares et plus chères, c'étaient aussi celles de leurs parents.

Autres temps, autres mœurs : Ceux qui récusait la société de consommation en ces jours heureux des "trente glorieuses" ont malgré tout à voir avec ceux qui rêvent de l'intégrer. Ils demandent du respect. Les uns subissaient le poids d'une société répressive et dénonçaient le racisme anti-jeunes. Les autres subissent le poids d'une société qui en fait des êtres de seconde zone, qui les marginalise et les méprise, qui les écrase sous les contrôles de police et fait de la couleur de leur peau, de leurs noms et leurs prénoms un véritable handicap social. Et que serait leur colère sans les incendies de voitures ? Les télévisions du monde entier se seraient-elles alors déplacées ? Que fallait-il qu'ils fassent : qu'ils déposent une pétition au Palais-Bourbon ?

Les moyens qu'ils utilisent sont sans doute les seuls efficaces en ces temps où les médias font et défont l'actualité. Combien de grèves ouvrières ont récemment encore été projetées sur la scène publique du seul fait de leur usage de menaces criminelles. Osons le mot, ces émeutes, révoltes, flambées de colère, violences, la gamme sémantique est large, sont un mouvement social. Il ne s'agit pas d'une révolte ouvrière mais de celle d'enfants de la classe ouvrière. Les buts ? Au moins le respect, et au plus l'intégration.

Le projet politique ? La lutte contre le chômage, contre la précarité. Ils demandent aussi la démission d'un ministre de l'intérieur, comme on a pu demander, en d'autres temps, celle d'un Marcelin. Et on a envie de dire haut et fort : bravo à tous ceux qui, à force de mépris, ont pu

aider à l'émergence d'un nouvel acteur collectif. Et un nouvel acteur collectif, dans une France engluée dans ses querelles de chapelle et ses peurs de l'avenir, n'est-ce pas une chance ?

Etat d'urgence : qui sont les ennemis ?

Michel Tubiana, président d'honneur de la Ligue des droits de l'homme.

Le Monde, vendredi 11 novembre 2005

La France est-elle en guerre contre une partie de sa population ? La question vaut d'être posée tant le discours du gouvernement présente tous les stigmates d'une situation de guerre. Le gouvernement ment lorsqu'il présente la proclamation de l'état d'urgence comme autorisant seulement un couvre-feu.

En fait, la loi du 3 avril 1955 autorise, en sus, des interdictions de séjour, des assignations à résidence pour *"toute personne (...) dont l'activité s'avère dangereuse pour la sécurité et l'ordre public"*, la fermeture des *"lieux de réunion de toute nature"* et l'interdiction des *"réunions de nature à provoquer ou à entretenir le désordre"*. Il peut, en outre, faire *"prendre toutes mesures pour assurer le contrôle de la presse et des publications de toute nature"*, et donner compétence aux juridictions militaires en concurrence avec les juges ordinaires. Le gouvernement a même autorisé, ce qu'il n'était pas obligé de faire, des perquisitions de nuit. Et il n'y a aucune raison de penser que ce gouvernement n'use pas de ces pouvoirs face à la "racaille" ou d'autres.

La question n'est pas de savoir si l'on peut accepter les violences qui se commettent dans certains quartiers de nos villes. Elles sont insupportables non seulement parce qu'elles atteignent les plus pauvres d'entre nous, mais aussi parce qu'elles ne débouchent sur rien. Les hommes, dans la liberté qui les définit, ne peuvent oublier que leurs créances inaliénables sur la collectivité s'accompagnent toujours de leur propre responsabilité.

Mais prétendre commander l'ordre et la sécurité à ceux que l'on plonge dans le désordre d'une vie sans avenir, c'était s'exposer à la pire des révoltes, celle de ceux qui n'ont rien à perdre et donc rien à construire.

Qu'y a-t-il de plus insupportable que ce cynisme des nantis qui transforme le civisme en gardien de leurs privilèges ? C'est ce que fait ce gouvernement, c'est ce qu'ont fait nos gouvernements depuis des décennies, ce sont les conséquences de ces politiques que nous récoltons aujourd'hui.

Loin de reconnaître ces erreurs, le gouvernement assène son mépris. Recourir à un texte provenant de la guerre d'Algérie à l'égard de populations souvent issues de l'immigration, c'est dire un peu plus qu'elles ne sont toujours pas françaises. Faire de l'apprentissage le déversoir de l'échec scolaire, c'est ravalier le travail au rang d'une malédiction. User de la symbolique de l'état d'urgence, c'est réduire ces jeunes au rang d'ennemis intérieurs. Comment ne pas dire que ce gouvernement travestit la République sous l'habit du gendarme et la prive de toute fraternité ? Comment ne pas constater que les discours impuissants de ceux qui aspirent à exercer, à leur tour, le pouvoir font penser que, paraphrasant le fabuliste, s'ils ne mourront pas tous de ce mal, ils en sont tous frappés ?

C'est d'une autre politique que nous avons besoin. Elle passe par une véritable mobilisation de toutes les forces qui rejettent les discours d'élimination du gouvernement et notamment du ministre de l'intérieur. C'est une véritable campagne pour le respect, pour l'égalité et pour les droits civiques qu'il faut aujourd'hui engager afin que les actes des gouvernants cessent de contredire la devise de la République. C'est notre responsabilité collective de créer un projet qui offre un avenir à tous. A défaut, nous accepterons définitivement de passer par pertes et profits quelques millions de personnes. Est-ce cela que nous voulons ?

Retour à Clichy-sous-Bois

Jean-Claude Barrois, Président de Réussir aujourd'hui, qui offre un tutorat à des lycéens dans la Seine-Saint-Denis.

Les événements partis de la Seine-Saint-Denis ne peuvent qu'interpeller les bénévoles de notre association. Ils interviennent dans quatre lycées de ce département. Notre public hebdomadaire dans les quatre communes – Clichy-sous-Bois, Epinay-sur-Seine, Aulnay-sous-Bois et Stains –, ce sont ces "jeunes" que les médias stigmatisent par un nom collectif, à la limite du mépris. Ou du moins ceux qui ont la volonté de "s'en sortir".

Un mot pour dire qui nous sommes et l'objet de notre action. Bénéficiant, depuis 2004, d'une subvention dans le cadre de la politique de la ville et, depuis 2005, d'un soutien de la région et du mécénat d'entreprises, notre petite association compte une vingtaine de membres. Tous diplômés de grandes écoles, ils exercent ou ont exercé d'importantes fonctions dans le public ou le privé. Une dizaine d'entre eux occupent, à titre bénévole, les fonctions de "délégués référents" dans les établissements scolaires conventionnés avec l'association.

A ce titre, ils interviennent trois heures chaque semaine dans un établissement. Ils organisent par ailleurs des sorties et du tutorat individualisé via Internet. Ils ont la responsabilité d'une "cohorte" de lycéens – de 10 à 12 – sélectionnés en liaison avec les équipes pédagogiques parmi les élèves les plus brillants et les plus motivés des classes de première ou de terminale. Ce tutorat vise, d'une part, à dispenser, au cours d'un cycle de deux ans, des savoirs fondamentaux nécessaires à l'acquisition d'une "formation citoyenne" et, d'autre part, à acquérir des références qui permettent d'accéder à des filières sélectives de l'enseignement supérieur. Notre expérience est riche de constats.

Aller à Clichy. Qui connaît Clichy-sous-Bois, sinon par la presse depuis quelques jours ? Située à proximité de Paris, cette commune, l'une des plus pauvres de France, a comme caractéristique géographique d'être inaccessible depuis la capitale par les transports en commun – du moins dans des temps décents. C'est, à l'échelle d'une commune, une caricature de ces cités construites entre autoroute et voies ferrées. On ne peut en sortir.

C'est la seule commune de la Seine-Saint-Denis pour laquelle nous sommes contraints de louer un car à chaque sortie scolaire, afin que l'essentiel du temps pédagogique consacré à la visite d'un musée ou d'une usine ne soit pas perdu dans les transports. Il n'est pas surprenant que les élèves s'y sentent exclus du reste de la société. Encore faut-il préciser que les parents sont souvent réticents à laisser leurs enfants s'éloigner de la commune en raison du danger réel ou supposé de l'environnement lointain. Comme toutes les fortifications, cette absence de moyens de transport protège autant qu'elle enferme.

Désir d'intégration. Les familles que nous rencontrons expriment une volonté d'insertion sociale dont nous ne trouvons pas trace dans ce que la presse raconte et montre. Elles ont des désirs qui, dans d'autres lieux, paraîtraient d'une banalité affligeante : que leurs enfants puissent s'élever socialement, qu'ils puissent sortir le soir au cinéma sans risquer de se faire agresser, que les efforts consentis pour leurs études leur permettent d'accéder à un emploi décent, une sécurité pour fonder un foyer. On le voit, les désirs exprimés ne sont pas franchement révolutionnaires.

Et pourtant. Pour la majorité des familles que nous rencontrons, ils apparaissent comme un nirvana inaccessible. Il n'est pas surprenant alors que l'aspect chimérique des discours sur l'intégration crée soit un haussement d'épaules, soit une révolte. Les jacqueries des temps modernes sont issues des banlieues parce que, à une vie sans avenir, on ne peut opposer qu'une colère sans limites.

Faut-il le répéter ? Les enfants dont nous nous occupons ont des désirs normaux pour leur âge. Nous ne distinguons pas d'attitudes différentes de ce que nous constatons avec nos propres enfants. Ils sont fans des mêmes stars, écoutent la même musique et ont les mêmes envies.

Plus intégrés qu'ils ne le pensent souvent eux-mêmes, ils souhaitent réussir. Qui dira l'effort que représente, pour un jeune homme ou une jeune fille de 16 ou 18 ans, le fait de consacrer une grande partie de ses loisirs à étudier les fondements philosophiques de la Révolution française ou les arcanes du débat sur l'énergie, plutôt que d'aller jouer au foot ou chiner au centre commercial avec les copines le mercredi après-midi ?

Ils sont motivés et consentent des efforts parfois stupéfiants. Stigmatisés à l'extérieur du quartier par leur look ou, plus simplement, par leur adresse – - quand ce n'est pas la couleur de leur peau --, ils risquent de l'être aussi dans leur propre quartier pour non-conformité au modèle télévisuel : parce qu'ils vont au lycée d'enseignement général, parce qu'ils sont bons élèves. Il est vrai qu'un adolescent qui "travaille en classe" ne mérite pas l'attention du "20 heures". On ne peut qu'être las de la surexploitation télévisuelle des banlieues, de ces rondes d'experts qui ne sortent pas de leur bureau. Sur le terrain, nous côtoyons des jeunes gens et des jeunes filles intéressants, attachants, qui méritent mieux que cela. Plutôt que commenter, venez agir !

Des enfants en souffrance identitaire. Notre expérience nous conduit à distinguer les primo-arrivants, récemment arrivés en France, des enfants qui y ont fait toute leur scolarité. Il n'est pas indifférent de noter que les primo-arrivants sont plus nombreux dans les établissements de Clichy-sous-Bois que dans ceux du département où notre association est présente. Nous avons, parmi notre public, des enfants arrivés en France quelques années plus tôt qui additionnent les lauriers scolaires et les félicitations. Pourtant, ces adolescents sont souvent perdus et sans repères parce qu'ils ne connaissent pas le b.a.-ba des références culturelles qui font le lien social national.

La situation est différente pour ceux qui ont fait l'intégralité de leur cursus scolaire à l'école primaire et au collège. Grâce à un enseignement - - qui n'a pas démerité de ce point de vue --, ces bons élèves ont accumulé le bagage indispensable pour décoder la société française. Plus nombreux à Clichy-sous-Bois, les enfants sans repères font, à l'évidence, le lit des rumeurs, puis des dérapages. C'est un lieu commun de rappeler que l'adolescence est l'âge de la contestation. Dans le "qui suis-je ?" de ces enfants ressurgit la rupture familiale de l'émigration récente, le rejet du voisinage, la suspicion de la police. Que, dans ces conditions, un certain nombre d'entre eux vacillent dans le repli identitaire n'est guère surprenant. Mais, succès du modèle républicain, la plupart des élèves dont nous nous occupons croient à l'égalité des chances et à la promotion sociale - - même s'il leur arrive parfois de douter. Ils sont prêts à se dépasser pour y parvenir.

Le rapport à la police. Parmi les élèves que nous suivons, certains sont issus de familles dont les parents ont plutôt réussi. Ils ont accédé à des emplois intermédiaires, sont parfois devenus propriétaires de pavillon ou vivent dans des immeubles entretenus. Les enfants sont scolarisés et, malgré cela, développent un sentiment de rejet. Écoutons l'un d'entre eux, habitant d'une zone pavillonnaire. *" Je ne peux pas jouer au foot dans la rue avec mes copains. Chaque fois que nous sortons, les voisins appellent la police pour se plaindre des étrangers qui ne sont même pas du quartier... Cela arrive plusieurs fois par semaine et, chaque fois, la police nous demande nos papiers."* Au quotidien, le racisme est à l'oeuvre pour donner à cet enfant, que toutes les statistiques classent comme logiquement intégré, un sentiment de rejet. Comment pourrait-il se sentir français si l'environnement agit sans cesse comme s'il ne l'était pas ? Pour citer Sartre, on est toujours "juif" (lire aussi maghrébin, noir...) "par le regard de l'autre" .

D'autres situations se répètent. *" Quand on vient porter plainte, on nous dit de rentrer chez nous et que ce n'est pas la peine" ; "J'ai porté plainte, j'ai été menacé par les autres jeunes pour que je retire ma plainte."* On a peine à s'imaginer l'omniprésence de la violence dans leurs rapports sociaux. Ne nous trompons pas, avant de faire peur, ces enfants ont peur !

Cet effet de répétition crée un rapport très particulier à la police. Alors que nous avons organisé une sortie de plusieurs jours sur le thème des deux guerres mondiales, notamment à Verdun (Meuse) et Colombey-les-Deux-Eglises (Haute-Marne), notre autocar est tombé en

panne. Les gendarmes de l'autoroute A4 sont arrivés pour mettre les enfants en sécurité. Ils ont organisé avec courtoisie et efficacité une rotation avec leurs véhicules pour les emmener dans un bâtiment du péage le plus proche. En moins de quinze minutes, tous étaient à l'abri grâce au professionnalisme de ce peloton de gendarmerie. Situation normale où chacun fait normalement son travail.

Pourtant la vue des uniformes a plongé certains de nos protégés dans un état de stress inattendu. Pour la plupart, c'était la première fois qu'ils voyaient "l'autorité" faite pour servir et non pour réprimer ! Du débriefing de cet incident et de leurs réactions, le constat s'impose que leur rapport à la police ne peut être normalisé que sur le long terme. L'affirmation selon laquelle des jeunes qui fuient la police ont forcément quelque chose à se reprocher fait fi du vécu accumulé et du ressentiment qui se stratifie jour après jour.

Le rapport à l'école. Critiquer le monde enseignant est à la mode. Pour notre part, nous rencontrons des personnels motivés, voire très engagés. Ce constat n'enlève rien au fait que les professeurs de ces établissements sont le plus souvent en début de carrière, qu'ils tournent trop vite et que l'institution ne sait pas récompenser leurs efforts. Par rapport au lycée que nous-mêmes avons fréquenté à la fin des années 1960, les établissements d'aujourd'hui sont devenus un monde sans adultes. Plus exactement, la disponibilité des adultes y est limitée dans le temps. Les enseignants sont accessibles dans leur classe, mais ils sont confrontés aux contraintes des programmes scolaires. Pourtant, il s'agit, le plus souvent, de la seule référence française de ces enfants de familles immigrées. Voilà où des moyens supplémentaires seraient nécessaires d'urgence.

Le déni de la réalité vécue par ces enfants, en France, nous semble être le dernier refuge d'une société bien-pensante, laquelle se contente d'afficher des principes pourtant bafoués au quotidien. Pour traiter un mal, la première des conditions est de poser un diagnostic précis. Aujourd'hui, la France est partiellement ghettoïsée ; l'attitude de certains de nos compatriotes est ouvertement raciste ; les extrémismes de toutes tendances font leur miel des écarts entre affichage et réalité ; la peur du lendemain crée des réactions de rejet et de repli qui ne font qu'aggraver les inégalités.

C'est en acceptant la réalité que des politiques efficaces pourront se mettre en place. Sinon nous devons prendre l'habitude de ces jacqueries, seules soupapes à la colère et à l'injustice.

Les syndicats de magistrats et d'enseignants très critiques.

Les associations circonspectes

Le Monde, vendredi 11 novembre

L'Union syndicale de la magistrature (USM, majoritaire) a estimé que les tribunaux français, notamment ceux de la région parisienne, sont dans l'incapacité matérielle de juger les personnes qui seront arrêtées dans le cadre de l'état d'urgence – les contrevenants au couvre-feu et autres restrictions étant passibles, selon la loi de 1955, d'un emprisonnement de huit jours à deux mois et d'une amende. Le syndicat a contacté les cabinets du premier ministre et du ministre de la justice pour leur faire part de ce problème.

"C'est ingérable par le système. On est en train de donner des missions de rétablissement de l'ordre public à la justice. On passe d'un dispositif de crise à un dispositif d'émeute, alors que la justice n'est pas en capacité de faire face", a déclaré le président de l'USM, Dominique Barella. Soulignant que de nombreux tribunaux sont déjà saturés par les procès des auteurs supposés de violences, il a estimé que les procès pour infraction aux couvre-feux ne pourront pas être traités en comparution immédiate mais par convocations devant les tribunaux, ce qui saturerait les audiences dans les prochains mois.

Les syndicats d'enseignants ont, pour leur part, dénoncé le volet éducatif des mesures, jugeant *"réactionnaire"* la décision d'abaisser de 16 à 14 ans l'âge requis pour entrer en apprentissage.

"Nous sommes très hostiles à cette mesure qui va à contresens de ce qu'il faudrait faire dans les quartiers difficiles", a déclaré Gérard Aschieri, secrétaire général de la FSU, principale fédération d'enseignants. *"On va faire sortir les jeunes plus tôt du système scolaire, c'est de l'orientation par l'échec"*, voire une *"remise en cause du collègue unique"*, a-t-il ajouté.

"Pour des jeunes qui vivent au jour le jour la relégation sociale, il s'agirait donc de rétablir une voie de relégation scolaire abandonnée depuis trente ans !", s'est pour sa part indigné le Syndicat des enseignants (SE-UNSA), deuxième fédération de l'éducation nationale, qui juge la mesure *"rétrograde et réactionnaire"*.

Selon Pierre Perrin, président de l'Union professionnelle artisanale (UPA), l'apprentissage risque d'être perçu comme *"une voie de garage, un choix par défaut"*. Abaisser l'âge des apprentis *"ne peut constituer une réponse pérenne aux difficultés d'insertion des jeunes"*, et *"ne répond pas à la priorité des entreprises artisanales qui cherchent à recruter des personnels qualifiés ou à former des jeunes ayant acquis les savoirs de base"*, prévient-il.

Le premier ministre a promis que les subventions aux associations œuvrant en banlieue allaient être dotées de 100 millions d'euros supplémentaires. Une annonce accueillie avec beaucoup de méfiance par les associations.

"Les mesures annoncées par Dominique de Villepin ? C'est l'inventaire de Prévert alors que nous avons avant tout besoin de continuité", a réagi Nicole Maestracci, de la Fnars (Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale), qui regroupe 750 associations – dont Emmaüs et le Secours catholique. *"Les 100 millions d'euros du premier ministre, j'attends de les voir. On attendait 12 millions en septembre pour les centres d'hébergement d'urgence pour pouvoir simplement fonctionner, mais nous n'en avons obtenu que 6 dans le budget 2006. Quant aux 50 millions promis par Villepin au moment des incendies de cet été, nous ne savons pas où ils sont budgétisés"*, a-t-elle expliqué.

Julien Adda, délégué général de la CPCA (Conférence permanente des coordinations associatives), qui regroupe 400 000 associations et 700 fédérations, a affiché la même

circonspection. *"Le monde associatif, a-t-il dit, a été déstabilisé et on craint l'effet d'annonce." "Par exemple, a-t-il expliqué, le gouvernement a supprimé en septembre les deux tiers des crédits alloués à la formation des bénévoles." "On veut, a-t-il souligné, un Grenelle des banlieues et une table ronde de l'emploi dans les associations."*

Illégalité de l'état d'urgence ?

Libération, vendredi 11 novembre

Professeur de droit public, Frédéric Rolin a demandé au Conseil d'Etat de se pencher en urgence sur l'illégalité de l'«état d'urgence» décrété par le gouvernement. «On ne peut s'accoutumer à l'idée que l'on peut mettre en oeuvre un état d'exception alors que l'on aurait pu régler la situation par des mesures normales. Pourquoi pas, ensuite, mettre une banlieue en état d'urgence permanent ! C'est très dangereux !» Audience samedi.

Le gouvernement espère que les troubles dans les cités ne remettront pas en cause le rebond spectaculaire de la croissance

Alain Beuve-Mery et Joël Morio
Le Monde, vendredi 11 novembre

« *Une très bonne nouvelle.* » Thierry Breton, le ministre de l'économie, ne cache pas sa joie après la publication par l'Insee, jeudi 10 novembre, d'un chiffre de croissance en progression de 0,7 % au troisième trimestre. *"Le quatrième trimestre est déjà bien engagé et l'ensemble des indicateurs continue à progresser dans le bon sens",* juge M. Breton. *Au-delà de la souffrance des populations touchées et de la nécessité de retour à l'ordre public, il semble que les violences urbaines n'aient pas d'impact sur la croissance."*

Après presque deux semaines de troubles dans les banlieues, ce chiffre, largement supérieur aux prévisions des économistes, arrive à point nommé pour le gouvernement. Surtout qu'une batterie de statistiques publiées jeudi viennent conforter cette spectaculaire remontée de la croissance.

L'Insee indique que la production industrielle française a augmenté de 0,2 % en septembre par rapport à août, après une hausse de 1,2 % le mois précédent - un chiffre qui, d'ailleurs, a été révisé à la hausse par rapport à l'estimation initiale. Les chiffres du commerce extérieur s'améliorent aussi. Le déficit commercial s'est réduit à 1,7 milliard d'euros, contre 2,2 milliards d'euros, ont indiqué les douanes. Mieux encore, cette croissance soutenue coïncide avec une détente sur les prix à la consommation. En octobre, l'Insee a annoncé qu'ils ont diminué de 0,1 % par rapport à septembre, ramenant la hausse des prix sur un an à 1,8 %, contre 2,2 % le mois précédent.

"La consommation des ménages reste soutenue, les chiffres de production industrielle sont bons, les exportations sont reparties depuis le mois de mai, les chiffres du chômage vont dans le bon sens, avec une hausse de l'emploi marchand, et les réformes structurelles commencent à porter leurs fruits", note M. Breton, ajoutant : *"Un cercle vertueux s'enclenche. (...) Il est déjà acquis que nous atteindrons 1,5 % de croissance cette année."* *"Ce chiffre conforte l'idée que les prévisions de croissance situées entre 2 % et 2,5 %, sur lesquelles nous nous sommes appuyés pour construire le budget, sont réalistes et crédibles, insiste-t-il. La croissance observée au troisième trimestre correspond à un rythme annualisé de 2,8 %."*

FACTURE DES DÉPRÉDATIONS

Reste à savoir si cette tendance se confirmera après la crise dans les banlieues. Il y a les dégâts locaux. En Seine-Saint-Denis, le délégué général du Medef dans le département, Marcel Queyrat, estime pour l'instant *"à une dizaine de millions d'euros"* le coût des sinistres liés aux déprédations perpétrées par les groupes de jeunes. Sans compter le petit commerce : 275 personnes se retrouvent pour l'instant sans emploi à l'issue des violences urbaines dans le département le plus touché. Si un grand entrepôt de textile a brûlé à Aubervilliers, dans la nuit au 4 novembre, les sièges des entreprises n'ont toutefois pas été pris pour cibles, comme l'ont été les équipements collectifs ou les centres commerciaux.

Cependant, en termes plus globaux, aucun économiste ne prédit un impact négatif durable de ces douze jours de crise urbaine, excepté sur le tourisme à court terme. *"Vu de l'étranger, c'est l'incompréhension à l'égard de la situation française, tant sur le plan politique qu'économique, qui va être renforcée"*, explique Jean-Paul Betbèze, responsable de la direction des études économiques au Crédit agricole. Mais cette crise est surtout *"la*

manifestation de la plus grande difficulté pour les jeunes à trouver un premier emploi, dans une société française devenue plus excluante depuis vingt ans, essentiellement pour des raisons technologiques", remarque-t-il.

Pour Eric Heyer, directeur adjoint au département analyse et prévision de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), *"cela peut jouer sur l'image de la France, mais en aucune façon cela aura un impact sur les investissements directs étrangers".* Il ne devrait pas non plus y avoir de véritables effets sur la demande intérieure.

"Parmi les indicateurs qui permettent de prendre le pouls de l'économie française, deux sont actuellement à la hausse : le moral des entrepreneurs et la production industrielle." "Seule la confiance des ménages en baisse pourrait rogner la croissance", souligne-t-il.

Ce sentiment est partagé par Marc Touati, économiste chez Natexis Banque populaire : *"Il ne faudrait pas que les troubles se poursuivent trop longtemps car on pourrait assister à un repli sur soi des ménages, qui serait dommageable pour la consommation, traditionnellement forte à l'approche des fêtes de fin d'année."* En revanche, si la situation se calme, *"il n'y aura pas d'impact fort, assure-t-il, à condition toutefois que les chiffres de l'emploi continuent de s'améliorer dans les prochains mois" .*

La crise des banlieues a même des effets inattendus. *"Elle a contribué à la baisse de l'euro ces derniers jours , juge M. Touati. Une bonne nouvelle pour les exportations."* Mieux, estime Eric Heyer, l'enveloppe budgétaire en faveur des banlieues pourrait même *"entraîner une relance économique".*

L'étude de Jacques-Alain Bénisti, député UMP, prône la création d'un système de détection des signes de délinquance dès la crèche

Frédéric Potet

Le Monde, mercredi 9 novembre 2005

Repérer le futur délinquant dès le plus jeune âge, même avant l'école maternelle. Revaloriser l'internat dès le CM2. Supprimer les allocations familiales aux parents démissionnaires. Installer des caméras de surveillance dans les quartiers les plus exposés. Placer certains adolescents à plus de 500 kilomètres de chez eux dans des familles d'accueil... Telles sont certaines des propositions, parmi les plus marquantes, d'un rapport parlementaire "sur la prévention de la délinquance" que devait remettre, mardi 8 novembre au matin, le député Jacques-Alain Bénisti (UMP, Val-de-Marne) à Nicolas Sarkozy.

Ce document n'a qu'un lien fortuit avec l'actualité étant donné qu'il a été commandé il y a deux ans à la commission prévention du Groupe d'études parlementaires sur la sécurité intérieure (Gepsi). Si sa finalité consiste à nourrir la réflexion du ministre de l'intérieur dans la rédaction d'un projet de loi sur la prévention de la délinquance, il tombe cependant à propos pour M. Sarkozy, à l'heure où flambent les banlieues.

Le rapport sous-tend notamment l'idée que les signes avant-coureurs de la délinquance peuvent être détectés tôt, c'est-à-dire dès la petite enfance. "La prévention doit être précoce. Tous les pédopsychiatres s'accordent à dire que la base de l'éducation d'un enfant se fait entre 0 et 3 ans", indique M. Bénisti. Le député a renoncé à son projet initial consistant, pour les familles issues de l'immigration, à imposer le français comme langue unique à la maison. Présente dans son prérapport d'octobre 2004, cette proposition avait provoqué un tollé dans le milieu de la prévention de la délinquance. "On a fait une erreur, reconnaît M. Bénisti. Quand une mère ou un père ont un message fort à faire passer à leur fils, il faut qu'ils le disent dans la langue de leur choix." Le texte final a également gommé un certain nombre d'assimilations malheureuses entre "immigration" et "délinquance", qui figuraient dans la première version.

La commission Bénisti prône aujourd'hui la création d'un "système de repérage et de suivi des difficultés et des troubles du comportement de l'enfant" qui serait mis en place non seulement dans les établissements scolaires (de la maternelle au lycée), mais aussi dans les crèches. Composé de professionnels attachés aux établissements concernés et de personnes extérieures (parents d'élèves, pédopsychiatres...), ce dispositif appelé "Gécase" (GCASE : Groupe de coordination, d'aide et de suivi de l'enfant) se réunirait une fois tous les deux mois et aurait notamment pour mission d'affecter des "référénts" aux enfants tout au long de leur parcours scolaire. Rétribués, ces derniers seraient des retraités de l'enseignement.

"FACULTÉS DES MÉTIERS"

Des retraités, mais de l'artisanat cette fois, seraient également sollicités au sein de la principale structure pédagogique imaginée par le rapport : des "facultés des métiers", établissements séparés physiquement des collèges et des lycées et permettant une remise à niveau scolaire et l'apprentissage d'un métier - parmi sept catégories (bois, bâtiment, électronique, informatique...) - en quatre ans. Là aussi, la notion de précocité est mise en avant : les élèves en échec scolaire y seraient en effet admis dès l'âge de 12 ans. Le rapport encourage, parallèlement, l'orientation vers l'internat de jeunes dès le CM2, mais aussi la

création de structures situées à mi-chemin entre la maison des jeunes et l'antenne de l'ANPE. Vieux serpents de mer, l'installation de caméras de surveillance et la suppression d'allocations familiales (de trois mois, pour un premier avertissement, à dix-huit mois) sont également évoquées.

Si, après tout cela, l'adolescent âgé de 16 ans est toujours dans une démarche délinquante, il resterait alors au système judiciaire une dernière solution, conclut le document : placer le jeune dans une "famille d'accueil" à plus de 500 kilomètres de son domicile, de préférence en milieu rural ou agricole, "mesure préférable aux centres fermés dans lesquels les délinquants s'autosuggestionnent" ..

Le rapport Bénisti envisage enfin de créer une structure pyramidale de décisions qui aurait à sa tête un secrétariat d'Etat à la prévention de la délinquance, sous l'autorité du ministre de l'intérieur. Dont on attend maintenant de savoir quel usage il va faire de ces propositions.

La "BAC" passe la mairie de Neuilly-sur-Seine au Kärcher

AFP, samedi 5 novembre 2005

Une trentaine de membres de la Brigade activiste des clowns (BAC) ont annoncé samedi dans un communiqué qu'ils s'étaient rendu samedi midi à la mairie de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) pour la "nettoyer au Kärcher".

Contactée, la police n'a pas confirmé cette information. La mairie de Neuilly était injoignable samedi.

Portant nez rouges, perruques multicolores et combinaisons de nettoyage, une trentaine d'activistes équipés de Kärchers, d'éponges et de bassines se sont livrés au nettoyage des vitres et de la façade de la mairie sous les yeux de la police, selon le communiqué et des photos fournis par le groupe. Les activistes ont expliqué leur action en disant avoir constaté "l'état avancé de gangrène du lieu et la présence de racaille".

"La loi SRU impose que chaque commune compte sur son agglomération 20% de logements sociaux. La mairie de Neuilly, chère à notre ministre de l'Intérieur, ne la respecte pas", ont-ils expliqué. Nicolas Sarkozy a été maire de Neuilly-sur-Seine de 1983 à 2002, avant de devenir ministre de l'Intérieur. Il avait déclaré en juin dernier vouloir "nettoyer au Kärcher" la cité des 4.000 à la Courneuve (Seine-Saint-Denis).

La Brigade activiste des clowns s'est fait plusieurs fois remarquer notamment en septembre dernier lors de l'hospitalisation du président Jacques Chirac. Certains de ses membres s'étaient rassemblés devant l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris, en déposant des champignons atomiques "pour souhaiter un bon rétablissement au roi des clowns".

Partagée sur l'état d'urgence, la gauche ne sait pas de quelle façon s'opposer au gouvernement

Isabelle Mandraud et Sylvia Zappi

Le Monde, mercredi 9 novembre 2005

La parade est difficile à trouver. Les socialistes ne savent pas comment prendre l'état d'urgence et le recours à la loi de 1955, annoncés lundi 7 novembre par Dominique de Villepin. Le PCF condamne cette *"provocation insensée"*, comme les Verts, mais ne dépose pas de recours contre le décret qui autorise les préfets à imposer un couvre-feu là où ils le jugent utile. La LCR appelle à la *"désobéissance"*. La gauche est partagée.

C'est au PS que la situation est la plus confuse. La référence à la loi de 1955 renvoie au passé colonial de la France et à l'attitude controversée qu'avait eue, alors, le leader socialiste, Guy Mollet. Des souvenirs pénibles qui ont aussitôt ressurgi. *"C'est du molletisme !"*, s'est écrié le député européen Benoît Hamon, mardi 8 novembre, à la sortie du bureau national du PS, en dénonçant l'attitude attentiste de la direction du parti. *"Dire : on reste vigilants équivaut à un feu vert"*, s'insurge ce responsable du courant Nouveau Parti socialiste (NPS). Le jour même, dans un entretien au *Parisien*, François Hollande avait expliqué qu'il ne voulait *"rien faire qui puisse empêcher le gouvernement de retrouver les conditions d'un retour à l'ordre républicain"*, mais qu'il restait *"vigilant sur l'application de cette mesure"*. Un message qu'il a réitéré mercredi matin sur France Inter.

En l'absence, mardi soir, du premier secrétaire, parti tenir un meeting à Toulon pour le congrès du PS, François Rebsamen a maintenu ce cap prudent. *"Le recours à la loi de 1955 n'est pas le meilleur des symboles, mais c'est la responsabilité du gouvernement, pas la nôtre"*, souligne le maire de Dijon, bras droit de François Hollande. *"Je ne veux pas avoir de position idéologique"*, ajoute-t-il.

Cette ligne est contestée par nombre de socialistes, dans la majorité du parti, comme dans l'opposition. Martine Aubry, maire de Lille, a indiqué qu'elle s'opposerait à l'instauration d'un couvre-feu dans sa ville. Les maires de Bondy, Clichy-sous-Bois et Sarcelles ont abondé dans le même sens, en mettant en avant les difficultés d'application d'un tel dispositif. Henri Emmanuelli a, lui, dénoncé *"une faute politique lourde"* du gouvernement et Arnaud Montebourg *"le caractère disproportionné"* des mesures d'urgence. Absent lui aussi de la réunion, Laurent Fabius s'est exprimé au micro de RTL sur un autre registre. *"Je ne reprocherai jamais à tel ou tel gouvernement de faire preuve de fermeté"*, a déclaré l'ancien premier ministre, mais, a-t-il dit, *"encore faut-il que ce soit efficace"*. Le matin, lors de la réunion du groupe PS de l'Assemblée, il a plaidé pour la réserve le jour où les députés seront amenés à voter, le cas échéant, la prolongation de la loi.

Dominique Strauss-Kahn est resté silencieux pour ne pas, dit-on, étaler les divisions dans la majorité. Un souci partagé par beaucoup, tous courants confondus, dans un contexte où les joutes socialistes apparaissent décalées.

Résultat : mardi soir, aucun texte commun n'a rassemblé les socialistes. Le parti a refusé de prendre *"une position de principe"* et laissé à ses élus *"la libre appréciation"* de la situation. A distance, Lionel Jospin a fait entendre son point de vue sur France Info : *"Si le gouvernement ne se sent pas apte à rétablir le calme autrement, alors souhaitons qu'il utilise le couvre-feu, avec discernement et finesse."*

Le reste de la gauche n'éprouve pas la même gêne pour condamner le gouvernement. Sous l'impulsion de la Ligue des droits de l'homme (LDH), un communiqué signé notamment par le PCF, le LCR, les Verts, le Mrap, le Syndicat des avocats de France, le Syndicat de la magistrature, la FSU et l'Union syndicale solidaire a dénoncé mardi soir le *"message symbolique désastreux"* donné par *"une législation d'exception héritée de la période coloniale"*. *"Les banlieues (...) ont besoin désespérément de justice, de respect et d'égalité"*, affirment les signataires, qui appellent à un rassemblement, mercredi soir, devant la préfecture de Bobigny. Ces organisations dénoncent l'attitude du PS qu'elles jugent *"très en deçà"*. Mais elles peinent elles-mêmes à se mettre d'accord sur une éventuelle riposte.

Le PCF, sous la pression de certains de ses élus de banlieue, privilégie la *"mobilisation citoyenne"* sur le terrain. Les Verts dénoncent les *"discours martiaux"* du gouvernement et veulent ouvrir des *"cahiers de doléance"* comme alternative à la violence. Noël Mamère, maire de Bègles et député de Gironde, assurait dans les couloirs de l'Assemblée nationale que *"si d'aventure l'état d'urgence était décrété dans (sa) commune"*, il *"désobéirait"* et *"refuserait"* d'appliquer les consignes du préfet.

Un temps évoquée, l'idée d'une grande manifestation parisienne de la gauche a été pour l'heure abandonnée, par peur des *"débordements"*. Seule la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) a ouvertement encouragé la population et les organisations politiques à *"braver"* le couvre-feu. La formation d'extrême-gauche souhaite, dès sa première application, une *"mobilisation unitaire"* pour que *"la gauche fasse son travail"*. *"C'est une loi complètement délirante de militarisation, de quadrillage outrancier, qui permet tous les dérapages"*, affirme son porte-parole, Olivier Besancenot. Le mot d'ordre de la LCR n'a pas reçu jusqu'ici d'écho favorable.

Violences urbaines: Ségolène Royal préconise le rétablissement du service national

PARIS (AP) - Après près de deux semaines de violences urbaines, la députée socialiste des Deux-Sèvres Ségolène Royal prône le rétablissement du service national, seul moyen selon elle de "cadrer" des jeunes qui ne l'ont pas été dans leur famille ou à l'école.

"Il faut rétablir une forme de service national, au moins pour six mois", déclare l'ancienne ministre déléguée à la Famille dans un entretien que publie jeudi le quotidien gratuit "20 minutes".

"Sa suppression a été une grave erreur. C'était le seul endroit où des jeunes qui n'avaient pas été cadrés, structurés, avaient une chance de l'être", estime la présidente socialiste du conseil régional de Poitou-Charentes. Pour les plus jeunes, elle préconise des "soutiens scolaires gratuits après la classe". AP

Banlieues : Sarkozy visé

Didier HASSOUX et Karl LASKE

Libération, lundi 07 novembre 2005

Cinq jeunes ont été interpellés samedi et retenus trois heures au commissariat du Ve arrondissement de Paris pour avoir diffusé un tract dénonçant la politique de Nicolas Sarkozy. Tous membres du collectif Réso (réformistes et solidaires) et pour certains d'entre eux adhérents au mouvement des jeunes socialistes, ils considèrent que « Sarko est dangereux: arrêtons-le!». Au commissariat, selon eux, ils auraient été victimes d'intimidations et de p

Chats

Extraits

Le Monde, novembre 2005

Avec Eric Marlière, sociologue

François : Pourquoi cette violence touche-t-elle seulement les jeunes ?

Mat : Dans quelle tranche d'âge se situent ces "jeunes" ? Leur organisation en bande est-elle occasionnelle ? Bref, qui commande dans tout ça, car j'imagine qu'harcéler la police sans égratignure suppose une organisation.

Eric Marlière : Je ne peux pas parler de concertation entre ces jeunes. Ce qui reviendrait à renforcer une vision paranoïaque de nos cités. En revanche, dans mes travaux, j'ai pu constater chez les jeunes de cités - quelles que soient les trajectoires, aussi bien les diplômés que les salariés, mais encore les "galériens" et les délinquants - l'existence d'un sentiment de destin commun. A travers leur image médiatique, mais aussi leur traitement institutionnel, que ce soit sur le marché du travail ou à l'école. Même parmi ceux qui ont réussi.

La plupart de la jeunesse, qu'elle soit des cités, de milieux populaires en général, ou même des classes moyennes, depuis une quinzaine d'années, subit une phase de dépression économique, qui fait qu'elle ne connaît pas le même destin que la jeunesse des "trente glorieuses". Ce qui fait que pour beaucoup de ces jeunes, une frustration grandit entre le niveau de vie désiré et le niveau de vie qu'ils ont actuellement lorsqu'ils comparent les trajectoires sociales et économiques, parfois miraculeuses, de leurs parents ou de leurs aînés.

Gimli007 : Pourquoi ces jeunes agissent-ils chez eux en détruisant leur environnement direct et pas à l'extérieur des banlieues ?

Eric Marlière : Les jeunes qui investissent régulièrement l'espace résidentiel ont fait de ce territoire leur espace. Et parfois, ils se trouvent pris dans cet espace, dans lequel ils peuvent circuler. Par ailleurs, les autres espaces publics leur sont plus ou moins fermés.

Ce qui fait qu'ils se retrouvent à la fois propriétaires symboliques de cet espace, mais en même temps prisonniers. Et cet espace, finalement, est non seulement un lieu de sociabilité commun, mais aussi un espace où ils peuvent faire toutes sortes d'activités, dont celle, médiatique actuellement, de vandalisme.

Chulo32 : J'habite une cité et je trouve que les adultes (les parents) y sont totalement absents. Le rôle de la société ne serait-il pas d'inciter les adultes à remplir leur fonction de parent ?

Eric Marlière : C'est une très vaste question, mais, une fois de plus, il me paraît difficile de condamner des parents soumis parfois à la précarité ou assommés par des horaires de travail très lourds et surtout peu rémunérés. Bien entendu, il existe des éducations parentales à géométrie variable, mais les institutions ne sont pas toujours bien plus performantes, malheureusement.

Avec Eric Macé, chercheur et enseignant en sociologie

Aurélien : On parle de chômage et de racisme. Ne devrait-on pas mettre en avant l'éducation parentale ? Mes amis et moi, d'origines ethniques et religieuses diverses, vivons dans une cité et nous nous en sortons tous bien. Dès 10 ans, certains enfants insultent la police, rackettent et restent dehors après 22 heures.

Vincent : Ne pensez-vous pas que ces territoires sont autant "abandonnés" par les parents que par l'Etat ?

Eric Macé : L'autonomisation des adolescents par rapport à leurs parents est un trait général dans les sociétés contemporaines, et on observe donc une perte d'emprise parentale sur les adolescents dans tous les milieux, puisque c'est un trait de nos sociétés. On a donc partout le même souci des parents d'être des bons parents, et partout le même désir des adolescents d'échapper à l'autorité des parents. C'est valable aussi dans les banlieues populaires.

La différence, c'est que dans les banlieues populaires, on trouve de nombreuses familles dont le fonctionnement est cassé par un ensemble de contraintes ou de violences sociales et économiques. On a beaucoup de mères célibataires qui doivent travailler, par exemple.

On a donc des familles qui sont de bonne volonté mais dont les moyens d'autorité sont ruinés par la dureté de leurs conditions d'existence. Et les situations d'indifférence parentale ou de mauvaise éducation parentale existent, mais elles sont marginales ; elles ne constituent pas, en tout cas, une forme d'explication.

Enrique : Ce qui est frappant dans les reportages sur les banlieues, ce sont les nombreux exemples de solidarité parmi les habitants. En fait, ce sont surtout les "jeunes" (sans avenir) qui sont révoltés. Les autres catégories d'habitants (adultes, personnes âgées, RMIstes, chômeurs, etc.) ne manifestent-ils pas des sentiments de révolte ? Par quels moyens ?

Eric Macé : On est dans un monde dont l'expérience sociale est extrêmement dure, dont l'environnement social et économique est brutal et qui ne dispose plus de relais politiques pour exprimer des formes de résistance ou d'opposition à ces conditions d'existence. Donc on observe en temps normal des formes de violences contre soi, pour les plus âgés, c'est l'alcool, les médicaments, et pour les plus jeunes, des formes d'autodestruction, soit suicidaires, soit de conduites à risque, soit de violences contre autrui. De ce point de vue, l'émeute a, encore une fois, une dimension positive car elle permet d'exprimer cette révolte autrement que de façon privée et autodestructrice.

Riccina : J'habite dans le 93, et il est flagrant de constater qu'en plus nous disposons des enseignants les moins expérimentés, de jeunes policiers incapables de faire face à de telles situations. Ne pensez-vous qu'il s'agit d'une "double peine" pour nos banlieues, déjà peu favorisées ?

Eric Macé : Prenons l'exemple des ZEP, qui sont un début de prise en compte des inégalités par les institutions. Le résultat est totalement paradoxal : un récent rapport montre que les établissements classés en ZEP, en tout cas en Seine-Saint-Denis, bénéficient de moins de dotations, y compris de dotations d'enseignants expérimentés, que les établissements qui ne sont pas en ZEP, en particulier des établissements de centre-ville.

On a une situation extrêmement contradictoire et tendue, qui est que le label ZEP, qui devrait donner plus, donne moins et, en plus, contribue à la stigmatisation des établissements classés en ZEP, donc à la fuite des familles qui le peuvent, donc à une augmentation de la ségrégation.

Pere Steve : Quelle est la part d'explication spatiale dans l'origine de ces phénomènes ? La ghettoïsation des quartiers bâtis durant les "trente glorieuses" paraît évidente, et me semble à

l'origine du phénomène identitaire qui conduit les banlieues de province à se révolter aussi. Quelles seraient alors pour vous les meilleures solutions en matière d'aménagement urbain ?

Eric Macé : D'abord, il n'y a pas de rapport entre l'urbanisme et les effets de ségrégation ou de relégation, puisque si l'on prend l'exemple américain ou anglais, les quartiers de relégation sont des quartiers pavillonnaires et qu'il n'y existe pratiquement pas de grands ensembles.

La question n'est pas à proprement parler une question d'urbanisme, elle est plus large : celle de rapports sociaux, d'exclusion, qui contribuent à enfermer des populations entières dans des sites urbains qui sont abandonnés par les politiques publiques.

On parle beaucoup de mixité, mais là il y a une illusion. La mixité veut dire en réalité déstructurer encore plus les quartiers populaires en chassant une partie de la population pour la remplacer éventuellement par des petites classes moyennes. Donc, au fond, la mixité conduit à radicaliser les tensions internes à ces quartiers.

Il vaudrait peut-être mieux prendre ces quartiers populaires pour ce qu'ils sont : une expérience sociale commune des difficultés de la vie, des ressources personnelles et collectives très importantes, mais qui sont toujours non reconnues, voire disqualifiées, par les aménageurs et par les représentants des classes moyennes que sont les élus. On a des exemples, en particulier aux Etats-Unis, de prise au sérieux de la capacité d'action des acteurs populaires qui conduit à de bien meilleurs résultats que l'imposition d'une mixité finalement désorganisatrice.

Avec Manuel Valls, député (PS) et maire d'Evry (Essonne)

Rayan : L'expulsion des étrangers en situation régulière ou le couvre-feu et la mise en place de l'état d'urgence dans un moment de décrue de la crise sont-ils les mesures que l'Etat devait adopter, selon vous ?

Manuel Valls : Ne confondons pas les sujets. Si, dans une situation exceptionnelle, il faut une mesure exceptionnelle, c'est-à-dire le couvre-feu, sur un temps limité, en concertation avec les maires, et si la situation l'exige, je n'y suis pas défavorable. En revanche, les annonces concernant les immigrés présentent un amalgame dangereux, car elles laissent entendre que les violences seraient liées à l'immigration, aux étrangers. Et les condamne. Quand à la décrue, elle ne doit pas nous aveugler : sur le terrain, nous restons vigilants. Des actes de violence ciblés sont toujours possibles.

Avec Patrick Braouezec, député-maire communiste de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

Leo : Vous parlez de "no future", quel futur peut à court et moyen termes offrir la société à ces jeunes. Cela passe-t-il d'abord par des mesures économiques et sociales ou par un discours différent sur les banlieues ?

Patrick Braouezec : Je pense d'abord qu'on n'a pas à offrir quelque chose. On a à écouter, on a à prendre en compte un certain nombre d'exigences qui émaneront justement de ces quartiers populaires. Et d'après les premiers retours que l'on a aujourd'hui de rencontres avec les gens de ces quartiers populaires, il y a diverses exigences : d'abord, effectivement, un autre traitement de la question des moyens, des réponses en termes d'emplois, de formation, de logement ; mais aussi l'exigence d'un autre regard et de considérer que les gens qui vivent dans les quartiers populaires méritent autant de respect, de considération que ceux qui vivent dans des quartiers plus riches.

Harry : Comment, maintenant et dans l'urgence, entrer en contact avec ces jeunes qui vivent dans leur monde régi par leurs codes, qui ne croient plus à la sincérité des élus de notre société ? Comment le faire alors que toutes les médiations (associatives par exemple) ont été cassées par le manque de crédits ?

Patrick Braouezec : D'abord, tous les ressorts ne sont pas cassés. Pour avoir réuni, dimanche midi, le tissu associatif de la communauté d'agglomérations que je préside, le lien entre le monde politique, le tissu associatif et ces jeunes qui ne se reconnaissent pas dans n'importe quel collectif n'est pas complètement rompu. La preuve en est que depuis dimanche, le retour au calme se fait, sans doute grâce à cette action concertée des élus locaux et des citoyens adultes associatifs. Reste que le discrédit du monde politique est une réalité, qu'il faut reconstruire une relation de confiance, que celle-ci ne peut pas se faire sur la base de propos soit démagogiques ou, à l'inverse, de seuls propos de fermeté. Les jeunes, comme l'ensemble des gens qui vivent dans ces quartiers populaires, sont conscients que l'on ne fera pas tout du jour au lendemain, mais que des engagements doivent être pris et que l'on doit se donner les moyens d'un vrai contrôle par les citoyens du respect de ces engagements.

Chat

Extrait

Libération, lundi 7 novembre

Avec Véronique Bordes, chargée de recherche au Centre de recherche éducation et formation

seb: Que faut-il financer, la même chose que d'habitude, des écoles, des associations, des terrains de foot, des nouveaux projets urbanistiques... ? ça ne marche pas...

On ne peut pas dire que cela ne marche pas ou que cela n'a aucun effet. L'école, les associations, les espaces de sport, sont des lieux de socialisation et d'apprentissage. Ils sont un accompagnement dans la construction de la personne. Ils sont importants car ils permettent à la fois de rencontrer d'autres personnes mais aussi d'apprendre à vivre en collectivité. Ces espaces-là malheureusement ne suffisent pas à régler une crise qui est beaucoup plus large et plus importante. On se retrouve aujourd'hui avec des cités dans lesquelles restent les familles les plus précaires, qui ne peuvent vivre ailleurs. La crise de l'emploi, la crise du logement, sont des problèmes qui ne peuvent être résolus uniquement de façon locale. On est bien là devant une crise que l'Etat doit gérer. Pourtant, dans ces quartiers populaires, il existe des ressources personnelles et collectives et une certaine expérience sociale et commune des difficultés de la vie. Lorsque l'on prend le temps d'aller écouter ces gens et de leur permettre une véritable participation on s'aperçoit qu'ils détiennent des savoirs utiles à tous. Dans la politique de la ville il est spécifié l'importance de la participation des habitants. Cette importance semble bien oubliée. En France, notre société met en place un système d'institutionnalisation des personnes qui doivent répondre à une certaine citoyenneté. Les moyens financiers servent le plus souvent à maintenir les habitants dans certains cadres prédéfinis. Une étude a montré qu'aux Etats-Unis la participation des habitants permettait de monter un contre-pouvoir qui donnait la possibilité de prendre en compte réellement la vie des habitants et de faire changer les choses. En France nous sommes loin de cette sorte de participation.

COMMUNIQUES

Violences :

Retrait de « l'état d'urgence » Plan national de mesures d'urgences

Parti communiste français, le 8 novembre 2005

une provocation insensée et inefficace. Instituée par la loi du 3 avril 1955 qui en déclarait l'application en Algérie, mise en œuvre en octobre 1961 avec les conséquences que l'on sait, cette loi institue un **Etat d'exception qui donne au gouvernement des pouvoirs exorbitants attentatoires à toutes les libertés publiques, et permet de dessaisir la justice au profit de juridictions militaires.** Quant à la mesure de couvre-feu sur laquelle a insisté le Premier Ministre, comment imaginer qu'elle puisse avoir une efficacité quelconque, alors que toutes les forces de police mobilisées ne parviennent déjà pas à maintenir l'ordre ?

Sur le fond, alors que l'explosion de colère se nourrit du mal-vivre, de la désespérance, du déni de reconnaissance et de dignité, le Premier Ministre n'a en réalité rien proposé de concret si ce n'est la réduction de la scolarité obligatoire de 16 à 14 ans pour les jeunes qui en ont, en réalité, le plus besoin.

Au-delà de la nécessaire réponse de sécurité pour mettre fin aux violences inacceptables et aux atteintes aux personnes et aux biens privés et publics, **le retour au calme passe par un effort immédiat et considérable pour apporter des réponses concrètes aux souffrances des populations concernées.**

Le Parti communiste exige du gouvernement qu'il réunisse immédiatement, dans toutes les Préfectures, l'ensemble des personnes, hommes, femmes, jeunes, élu-e-s, représentants des services publics, des associations qui aujourd'hui, agissent face à cette situation pour entendre les besoins et élaborer les réponses. Ce dialogue doit déboucher dans les jours qui viennent sur la mise en place au plan national de mesures d'urgence.

Il faut décider de moyens massifs pour l'école, notamment dans les collèges où se joue le devenir de beaucoup de jeunes, par le recrutement d'adultes qualifiés : enseignants, éducateurs, psychologues et assistants sociaux.

Il faut faire de l'emploi et de la formation un axe prioritaire de toutes les politiques publiques en visant une véritable sécurité d'emploi ou de formation.

Il faut décider la création d'un service public national du logement pour permettre une profonde et durable rénovation urbaine de ces quartiers.

Il faut, à l'inverse du mouvement de casse des services publics, développer leur présence pour répondre aux besoins fondamentaux qui relèvent de l'Etat.

Le Parti communiste, ses élu-e-s, ses militants œuvrent sur le terrain sans relâche à l'ouverture des espaces de dialogue et d'action collective qui permettront d'exiger la mise en place de ces dispositifs ; et d'opposer l'action démocratique et citoyenne à la violence auto-destructrice.

Communiqué de presse des Verts du 6 novembre 2005

Après les provocations de Sarkozy, l'aveuglement de Chirac

A la suite des déclarations de Chirac à la sortie du conseil de sécurité intérieure, Les Verts renouvellent l'expression de leur grande inquiétude face à l'incompréhension du Président de la République et du gouvernement. Les Verts condamnent la répression comme unique réponse qui agit comme une provocation supplémentaire.

La réponse qui doit être apportée à cette situation est en effet une réponse politique urgente qui permet de proposer un avenir à toutes celles et ceux qui vivent dans l'ensemble du pays ce n'est pas simplement de continuer à développer une politique sécuritaire dont on voit les conséquences et les impasses.

Les Verts sont solidaires du traumatisme moral et matériel subi par tous. Ils savent que les comportements violents sont l'écume d'une crise sociale et d'un mal-être profond mais ils veulent dire qu'ils sont convaincus qu'en retournant leur rage désespérée contre leur proches et leurs voisins, les incendiaires se trompent de méthode et de cible.

Les Verts sont conscients que ce qui se passe aujourd'hui en France est le résultat d'une tension accumulée depuis plusieurs années : rapports tendus avec la police, chômage galopant, déscolarisation, arrêt des subventions aux associations, discriminations.

Les Verts souhaitent qu'un grand mouvement démocratique se développe pour qu'une autre réponse soit donnée, très vite. Ils exigent aussi que l'attitude irresponsable du ministre de l'intérieur, reflet de la politique du gouvernement soutenue par le Président de la République soit sanctionnée, et que des conséquences politiques rapides en soient tirées.

Cécile Duflot, Porte-parole

POUR UN RASSEMBLEMENT UNITAIRE SUR LE 93

La Seine-Saint-Denis et l'ensemble de l'Ile-de-France sont aujourd'hui le théâtre de graves affrontements à la suite de la mort tragique de deux adolescents à Clichy-sous-Bois.

Face à ces événements, le gouvernement n'a su que jeter de l'huile sur le feu. Sa responsabilité est donc pleinement engagée. Il a délibérément ignoré les demandes des jeunes, des populations concernées et de nombreux élus. Les propos irresponsables et provocateurs du ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, ont rendu la situation explosive. Aujourd'hui, Chirac et le gouvernement Villepin persiste dans l'escalade répressive en réactivant une loi de 1955 qui permet aux préfets de décréter l'état d'urgence.

Nos organisations veulent solennellement dire leur inquiétude.

Les habitants des communes ou des quartiers défavorisés sont victimes d'une véritable discrimination qui explique les violences et le désespoir actuels. La politique menée depuis des années se concrétise par le démantèlement des services publics, la suppression massive des emplois et ses conséquences en terme de chômage et de précarité, le renforcement des inégalités scolaires par la diminution des moyens alloués à l'éducation nationale, l'insuffisance criante de construction de logements sociaux, le sacrifice des actions de prévention, une criminalisation de la pauvreté...

Dans ce contexte, la jeunesse de ces quartiers ressent fortement l'exclusion dont elle est l'objet. La violence développée actuellement par celle-ci est la manifestation d'un profond désarroi qui se trompe de cible en s'en prenant aux quartiers populaires et à ses équipements publics et privés. Stopper les violences et rétablir les solidarités dans les banlieues est une nécessité.

Parce que la question posée est avant tout celle des droits et de l'égalité, nous exigeons :

- Que toute la lumière soit faite sur le drame de Clichy-sous-Bois et que justice soit rendue ;
- Que le ministre de l'Intérieur, qui a pris la responsabilité d'aggraver les tensions par des propos indignes, démissionne ;
- Que des mesures d'urgence soient prises contre les discriminations, afin de permettre aux quartiers et villes concernés de vivre dignement : emplois, logement, santé, école, services publics, culture...
- Que soient rétablis les crédits destinés aux politiques de prévention et aux associations de proximité ;
- Que cessent la criminalisation des exclus, les provocations policières à l'égard des jeunes et des citoyens, les déclarations et comportements racistes.

Nous appelons à une grande Soirée du respect, de l'égalité des droits et des solidarités qui se déroulera

le mercredi 9 novembre

entre 18h et 20h

Sur le parvis de la Préfecture de BOBIGNY

Dans les quartiers, pour que vive la paix, il faut la justice.

Premiers signataires dans le département : LCR, PCF, MRAP, Mouvement de la Paix, SNPESPJJ-FSU, Union syndicale Solidaires, SUD Santé-Sociaux...

COMMUNIQUE COMMUN

Paris, le 8 novembre 2005

NON A L'ÉTAT D'EXCEPTION

Confronté à une révolte née de l'accumulation des inégalités et des discriminations dans les banlieues et les quartiers pauvres, le gouvernement vient de franchir une nouvelle étape, d'une extrême gravité, dans l'escalade sécuritaire. Même en mai 1968, alors que la situation était bien plus dramatique, aucune loi d'exception n'avait été utilisée par les pouvoirs publics. La proclamation de l'état d'urgence répond à une révolte dont les causes sont profondes et bien connues sur le seul terrain de la répression.

Au-delà du message symbolique désastreux que nourrira la référence à la guerre d'Algérie, il ne s'agit pas seulement de « couvre-feu », ce qui est déjà de l'ordre d'une logique de guerre. En fait le gouvernement a sciemment menti. La loi du 3 avril 1955 autorise des interdictions de séjour pour « toute personne cherchant à entraver, de quelque manière que ce soit, l'action des pouvoirs publics », des assignations à résidence pour « toute personne [...] dont l'activité s'avère dangereuse pour la sécurité et l'ordre publics », la fermeture des « lieux de réunion de toute nature » et l'interdiction des « réunions de nature à provoquer ou à entretenir le désordre ». Le gouvernement a même prévu des perquisitions de nuit. Il peut, en outre, faire « prendre toutes mesures pour assurer le contrôle de la presse et des publications de toute nature », et donner compétence aux juridictions militaires en concurrence avec les juges ordinaires.

Stopper les violences et rétablir les solidarités dans les banlieues est une nécessité. Cela implique-t-il de les soumettre à une législation d'exception héritée de la période coloniale ? On sait où mène le cycle bien connu qui enchaîne provocations et répression, et quels résultats il permet d'obtenir. Les banlieues n'ont pas besoin d'état d'exception : elles ont besoin, désespérément, de justice, de respect et d'égalité.

Signataires :

Alternative Citoyenne, ATMF, CEDETIM, Comité des sans-logis, CRLDHT, Fédération syndicale unitaire, Ligue communiste révolutionnaire, Ligue des droits de l'Homme, MRAP, Parti communiste français, Syndicat des avocats de France, Syndicat de la magistrature, Union syndicale Solidaires, Les Verts.

Les quartiers populaires subissent au quotidien la violence du libéralisme

ATTAC

Chômage de masse, logement social en désuétude, logements insalubres, absence de moyens pour l'éducation nationale, régression des services publics, insuffisance des transports en commun, pauvreté, exclusion sociale et ségrégation asphyxient les habitants des quartiers populaires. Malgré les efforts et les actions menées par des élus locaux et les associations qui s'époumonent à lancer des cris d'alarme sur la situation de ces quartiers, les inégalités ne font que s'accroître et la misère économique sociale et culturelle s'est peu à peu enracinée dans les cités. Cette situation est le produit direct des politiques néolibérales menées depuis près de 30 ans.

[9/11/2005](#)

...

Les dispositifs de politique de la ville prétendaient réparer les dégâts les plus criants de l'abandon par l'Etat de son rôle régulateur et redistributeur des richesses. Malgré leur caractère pourtant insuffisant, les gouvernements Raffarin-De Villepin n'ont cessé de rogner sur ces dispositifs, supprimant les subventions aux associations, ce qui a entraîné la mort de nombre d'entre elles, liquidant les mesures de prévention au bénéfice du répressif, gelant en 2005 plus de 350 millions d'Euros destinés aux banlieues, mettant fin aux emplois jeunes sans solution alternative, diminuant de 10% ses apports pour le logement social. Mais cette politique n'est pas une "erreur" tactique. Elle est l'expression, en France, des politiques libérales menées aussi au plan européen et international. Se généralisent délocalisation des entreprises, dérégulation du droit du travail, mise en concurrence accrue des travailleurs du sud et du nord, diminution des recettes de l'Etat (toujours moins d'impôt pour les plus favorisés). Les plus précaires, les moins "adaptables au système" sont touchés les premiers et le plus violemment. Ce sont eux qui peuplent les quartiers populaires des banlieues. Parmi ceux-ci, les jeunes, français ou non, nés de parents immigrés, subissent de surcroît une exclusion et des vexations liées à la couleur de leur peau, à l'origine de leur nom. Une génération entière est privée d'espoir et de perspectives de vie, l'école n'étant même plus en mesure de remplir son rôle. Leur désespérance s'exprime aujourd'hui de la manière la plus brutale, d'autant qu'elle a été exacerbée par les propos d'un ministre de l'Intérieur répressif qui cherche à capter les voix de l'extrême droite pour les futures élections présidentielles de 2007. La stratégie politicienne de Nicolas Sarkozy, qui consiste notamment à jouer sur la peur, est celle d'un libéral convaincu.

Les quartiers populaires présentent aujourd'hui le visage d'un laboratoire du libéralisme sauvage que l'on retrouve sur d'autres territoires de la planète.

Alors que les profits boursiers et la spéculation financière ne cessent d'augmenter, que les paradis fiscaux prospèrent, la pauvreté s'installe dans les pays les plus riches et ce de façon organisée et délibérée. Les discussions de l'OMC prévoient, lors du sommet de Hong Kong qui se tiendra en décembre 2005, de continuer à organiser et amplifier les bénéfices des multinationales. Au plan européen, la directive Bolkestein, réactivée, sera à l'ordre du jour le 22 novembre.

C'est l'ensemble des citoyens, salariés ou chômeurs, français ou immigrés, qui doivent s'engager massivement dans la déconstruction de l'idéologie néolibérale. Attac appelle les associations d'éducation populaire, celles qui sont impliquées dans les quartiers, les banlieues et les zones rurales, tous les citoyens et citoyennes, à participer à toutes les initiatives contre

l'OMC, contre la directive Bolkestein, pour le développement des services publics qui auront lieu en novembre et en décembre. Elle appelle ses adhérents, les comités locaux, à poursuivre le travail engagé pour ouvrir les rangs de l'association aux catégories populaires.

La révolte qui s'exprime aujourd'hui par la violence est un cri de désespoir d'une génération abandonnée. Toutefois, les cibles de cette violence (écoles, gymnases, autobus, etc.) constituent des biens collectifs dont les quartiers en souffrance ont impérieusement besoin, ou des biens appartenant aux habitants de ces quartiers. Ces actions ne peuvent en aucun cas apporter de réponses en faveur de l'amélioration des conditions de vie des habitants ni offrir de perspectives concrètes. Victimes de la violence du libéralisme, les quartiers populaires souffrent aussi, depuis ces derniers jours, d'une violence menée par une partie de la jeunesse, qui s'apparente parfois à des actes d'autodestruction. Cette double violence accroît le risque de développement des politiques sécuritaires et répressives, de division des habitants et de remontée des idées portées par le Front National.

Les mesures annoncées le 7 novembre par le Premier ministre se situent quasi exclusivement dans cette perspective. L'exhumation d'une loi d'exception, instaurant le couvre-feu, datant de la guerre d'Algérie, en est le signe le plus fort. Elle risque d'aggraver les tensions et de raviver la mémoire la plus douloureuse de parents et grands-parents. Attac dénonce la mise en oeuvre de cette loi liberticide qui permet des assignations à résidence, la fermeture des lieux de réunions, leur interdiction, la censure de la presse et peut donner une compétence civile aux autorités militaires. En aucune manière elle ne constitue une réponse responsable et efficace à la situation actuelle.

Jeunes et habitants des quartiers, salariés ou chômeurs, retraités ou actifs : nous avons pour tâche d'organiser ensemble nos ripostes et nos résistances face à l'adversaire commun qui pille nos richesses et défait les solidarités. Il s'agit bien d'un combat politique dans lequel il appartient à chacun de prendre sa part et ses responsabilités afin que les quartiers populaires ne soient livrés ni à la violence, ni à la répression, ni à la misère, ni aux mouvements religieux. Attac exprime sa solidarité avec toutes celles et ceux - élus locaux, militants associatifs, travailleurs sociaux, et simples citoyens - qui, par leur présence sur le terrain, s'efforcent de nouer le dialogue, de prévenir des affrontements et des destructions supplémentaires.

La situation des quartiers populaires est l'affaire de tous, elle est une affaire de solidarité et de citoyenneté. La résolution du problème passe évidemment par l'arrêt des discriminations et par l'accès à l'emploi. C'est la priorité numéro un. Dans l'immédiat, l'accès au revenu est indispensable pour les jeunes qui ne perçoivent ni les allocations chômage - car beaucoup n'ont jamais travaillé -, ni le RMI quand ils ont moins de 25 ans.

Seul un changement radical de politique pourrait répondre aux aspirations des catégories populaires et des jeunes plongés dans le désarroi. Rien ne pourra être fondamentalement résolu sans remise en cause de la dictature des marchés. Des alternatives économiques, des modes de développement solidaire et une répartition équitable des richesses sont possibles. A nous tous de porter et de promouvoir ces alternatives. Pour que l'espoir d'une transformation sociale radicale ouvre des perspectives de vie à chacun et à chacune.

**Le bureau d'Attac,
Le 8 novembre 2005**

COMMUNIQUE COMMUN

M. Sarkozy et le gouvernement sont dangereux pour les libertés de tous

M. Sarkozy vient de déclarer qu'il ferait expulser les étrangers qui sont condamnés par la Justice dans le cadre des événements actuels.

Au-delà de l'inégalité manifeste de cette démarche, M. Sarkozy continue à s'en prendre aux étrangers et à en faire des boucs émissaires. Il avoue que, loin d'être abolie, la double peine est toujours d'actualité.

Sous couvert de l'état d'urgence, le ministre de l'Intérieur poursuit sa politique de provocation. La politique de ce gouvernement est dangereuse pour les libertés de tous.

Signataires :

Les Alternatifs, Alternative citoyenne, Alternative libertaire, L'Assemblée citoyenne des originaires de Turquie (L'ACORT), ATF, ATMF, ATTAC, CDSL, CEDETIM, CGT, CRLDHT, DAL, Droits devant !, FASTI, FTCT, Gauche Républicaine, JCR, Ligue communiste révolutionnaire, Ligue des droits de l'Homme, MRAP, MARS – Mouvement pour une alternative républicaine et sociale, Parti communiste français, Rassemblement des associations citoyennes de Turquie (RACORT), Ré-So (Réformistes et Solidaires), Syndicat de la magistrature, UNEF, Union syndicale Solidaires, Les Verts.

Communiqué de la Brigade Activiste des Clowns : La BAC nettoie la mairie de Neuilly au Kärcher

5 Novembre 2005 - La Brigade Activiste des Clowns <<http://brigadecloons.org>> (BAC <<http://brigadecloons.org>>) a nettoyé ce matin la mairie-voyou de Neuilly au Kärcher. La loi S.R.U. impose que chaque commune compte sur son agglomération 20% de logements sociaux. La mairie de Neuilly, chère à notre ministre de l'Intérieur, ne la respecte pas. Elle peut même se glorifier de l'un des plus faibles taux de logements sociaux : 2,6%. Dans un état de droit, et même de gauche, ça n'est pas acceptable.

A 11h ce matin un commando d'élite de trente clowns s'est donc rendu sur les lieux et , constatant la non application de la loi SRU, l'état avancé de gangrène du lieu et la présence de racaille, a procédé au nettoyage complet au Kärcher et à l'eau savonneuse de la façade de la mairie ainsi que des vitres de son hall d'entrée.

Pendant que les autorités concentrent courageusement toutes leurs forces sur les adolescents de Clichy sous bois, la BAC, elle, nettoiera une à une, toute les mairies-voyou de la banlieue Ouest.

La BAC will be back.

UNE SEMAINE DE REVOLTE CONTRE L'INJUSTICE SOCIALE

Alternative Libertaire

En une semaine, les émeutes initiées à Clichy-sous-Bois par la mort de Ziad et Banou se sont propagées à d'autres villes de banlieue parisienne puis finalement à tout l'hexagone. C'est le résultat inévitable d'au moins cinq années de sarko-show, huit années de durcissement sécuritaire et plus de trente années de dégradation sociale.

Ziad et Banou sont morts électrocutés dans un transformateur EDF, un troisième mineur est dans un état grave. Ils se croyaient poursuivis par la police. Saura-t-on un jour s'ils l'étaient effectivement, et si les policiers sont coupables de non-assistance à personnes à danger ?

Quelles que soient les circonstances exactes de la mort de ces deux adolescents, elle aura été l'étincelle. La jeunesse des banlieues est saturée de rancœur contre un État qui, depuis des années, ne lui apparaît plus que dans son essence policière, judiciaire, et de plus en plus pénitentiaire.

Dans les quartiers populaires, les habitant(e)s vivent constamment dans la peur, pour eux ou leurs enfants, des contrôles d'identité humiliants, au faciès, des arrestations arbitraires, des passages à tabac impunis, et des inculpations pour « outrage et rébellion » frauduleuses afin de satisfaire à la « politique du chiffre ». Les rapports officiels récents eux-mêmes insistent sur cet accroissement du non-respect de la loi par ses principaux dépositaires.

Et que dire des provocations du ministre de l'Intérieur, mais surtout du mépris d'une politique qui, considérant les cités comme des territoires à reconquérir, s'apparente de plus en plus à une pratique coloniale et militaire du « maintien de l'ordre » ?

Alors oui, on regrette que cette violence - répondant à celle illégitime du pouvoir - s'exprime le plus souvent et paradoxalement contre celles et ceux qui, dans les quartiers de relégation, subissent déjà la violence étatique et patronale. Brûler des voitures, des écoles ou des bus nuit à la légitimité de cette révolte spontanée dont le sens est pourtant confusément compris par la population.

Et en même temps il nous faut rappeler la réponse de l'État lorsque ces jeunes et leurs familles choisissent d'autres voies, comme celles des plaintes contre la police qui ne conduisent qu'exceptionnellement à des condamnations (rappelons-nous la démarche de l'association Bouge qui bouge à Dammarie-les-Lys (1)) ou comme celles, basées sur la démarche collective solidaire, de la marche des beurs des années 1980 cassée volontairement par le pouvoir socialiste de l'époque avec la récupération par SOS Racisme.

La révolte contre l'injustice, le sens d'une certaine solidarité de masse, et les éléments de réflexion politique d'une majorité de jeunes sont des valeurs que nous défendons. En cela nous sommes dans une compréhension solidaire de l'état de nécessité et des motivations de l'action directe qui animent actuellement les quartiers populaires.

Cette semaine d'émeutes exprime le désespoir de la frange la plus marginalisée d'une génération en manque de perspectives. Elle est pourtant à mettre en lien avec la stratégie de la tension du gouvernement et l'actuelle répression des mouvements sociaux (transports, Poste, mouvement des lycéen-nes, faucheurs d'OGM...). Ces luttes témoignent de la même insécurité sociale.

Nous n'irons pas réclamer un retour à la « police de proximité » ou la construction de gymnases pour que la jeunesse se défoule en silence. Croit-on sérieusement résoudre ainsi la détresse sociale due à la violence politique et sociale du pouvoir ?

Nous n'irons pas même réclamer la démission du ministre de l'Intérieur, évoquée par une partie de la gauche. Cette question est subalterne, misérablement politicienne, et scandaleuse quand on se souvient que la gauche plurielle a elle-même institué les politiques sécuritaires et ne dévie pas encore aujourd'hui du modèle libéral-sécuritaire dominant (2).

Sans redistribution du travail et des richesses, et si la régression sociale, les inégalités, le racisme et l'exclusion continuent de perdurer, de tels accès de rage sont appelés à se reproduire. Aucune « prévention », aucune récupération religieuse, aucune répression n'y pourra rien. Seules la justice et l'égalité économique et sociale constituent une réponse.

Secrétariat fédéral d'Alternative libertaire, 5 novembre 2005

(1) Alternative libertaire n°110, septembre 2005 : « Dammarié-les-Lys, Cité en deuil, cité en résistance » (texte intégral sur http://alternativelibertaire.org/index.php?dir=journal/al110&page=110_09.htm&n=1)

(2) Séance du 16 juillet 2002 à l'Assemblée nationale, adresse du député Julien Dray au ministre de l'Intérieur, qui présente alors un arsenal de lois répressives : « La société [...] ne peut trouver d'autre solution que la répression [...]. Pour le bien-être de notre pays, je ne peux que souhaiter votre succès. [...] Votre texte présente une certaine continuité avec le plan stratégique préparé par le précédent gouvernement. »

TEMOIGNAGES ET REACTIONS

Transmis par Ivan Duroy, de Témoignages Chrétiens.

----- Message original -----

Sujet: [ATTAC-CA-FONDATEURS] Comparutions immédiates à Bobigny

Date de renvoi: Tue, 8 Nov 2005 14:33:22 +0100

De (renvoi): attacinfo@attac.org

Date: Tue, 08 Nov 2005 14:42:01 +0100

De: I.duroy/TC

Pour: ATTAC INFO

Bonjour,

Pour informations, voici un premier témoignage sur ce qui se passe côté tribunal de Bobigny suite aux "événements". Ambiance...

Ivan

Comparution immédiates du 07 11 à Bobigny

J'ai assisté aux audiences d'une chambre sur 3 et jusqu'à 18h alors qu'elles vont se poursuivre tard dans la soirée (il restait 10 dossiers pour cette seule chambre) le compte-rendu est donc à compléter !

Le procureur a systématiquement demandé du ferme avec maintien en détention, il réclamait ouvertement des exemples : « il est important que les prévenus et les personnes présentes dans la salle comprennent qu'il s'agit de faits graves et que le législateur a prévu des peines lourdes... ». A plusieurs reprises (et pas seulement dans cette chambre semble-t-il) le seul fait de s'être trouvé dans la rue était utilisé comme élément à charge des prévenus. La dénonciation anonyme valait pour preuve, toujours selon le procureur, dans ce département où « la population craint les represailles ». La fermeté exigée par Clément était donc au rendez-vous :

- 6 mois avec sursis pour un lycéen interpellé à Montreuil qui a avoué avoir lancé une pierre sur un motard après avoir été aspergé de lacrimo alors qu'il rentrait chez lui. Il était bien amoché : nez cassé et bleus au visage.

- 2 mois fermes pour avoir prétendument retourné une voiture toujours à Montreuil pour un étudiant. Il a été pris dans la fuite générale à l'arrivée des flics avec un mineur qui a avoué, l'aveu est donc contagieux.

- Un jeune homme arrêté en bas de chez lui au Blanc-Mesnil pour avoir prétendument caillassé les camions d'une entreprise installée dans la rue a été maintenu en détention. Le report ne lui était pas imputable. C'est le tribunal qui n'avait pas réussi à vérifier son état civil mais rien n'y a fait malgré la présence de sa famille. En plus il nie les faits et les témoignages des employés de l'entreprise en question sont contradictoires, plusieurs d'entre eux ne l'ayant pas reconnu lors de la confrontation.

- 4 mois fermes pour avoir prétendument incendié une poubelle à Pantin.

- Un jeune homme est formellement identifié par les policiers en patrouille pour avoir lancé une bouteille sur leur véhicule brisant la vitre conducteur, selon leur propre procès verbal, cela se passait à 18h. Deux heures plus tard ils chopent le jeune homme en question et l'embarquent. Là selon leur dires le comico aurait été cerné par ses amis ce qui aurait provoqué une bagarre à l'intérieur avec bris d'une vitre. Il se trouve que ce jeune homme travaillait à 18h selon le témoignage de son employeur et que l'attaque du comico c'est 2 potes qui lui ont amené un sandwich ! Il est relaxé pour le jet de bouteille mais prend 1 mois ferme pour la vitre.

- A Villemomble les policiers toujours aussi nictalopes (cherchez pas la contrepétrie, j'ai pas envie de rire) identifient un jeune homme à capuche en pleine nuit alors qu'il leur lance une pierre qui ne les atteint pas (ils devaient être vraiment loin). Ils ripostent au flash ball à 2 reprises quand même pour venger le trottoir et vont chercher le jeune homme chez lui au réveil. Il se trouve qu'il est traité pour une luxation de l'épaule mais qu'importe : 3 mois dont 2 avec sursis. L'aggravante majeure, proc et juge l'ont répété, c'est de ne pas avoir voulu donner le nom du pote chez qui il a passé la soirée.

- Le dernier était d'Aulnay, il avait l'étrange habitude d'avoir dans le coffre de sa clio (voiture peu commune, vous en conviendrez avec le juge) : un torchon (ouh la la !!), un bidon vide en cas de panne d'essence (je vous jure, ils en ont parlé pendant une heure !), un autre bidon (je cite le pv des flics) « à moitié plein d'un liquide bleu et qui portait l'inscription 'liquide de refroidissement' , et encore un (vraiment, quel abus) avec un « liquide incolore et inodore qu'on n'a pas pu identifier », toujours selon le pv qui a du être rédigé par un flic qui met pas beaucoup d'eau dans son pastis ! Bref, tout ça confirmait selon les enquêteurs le témoignage anonyme faisant état d'une clio qui vendait de l'essence aux jeunes du coin... Tout ça sans rire ! Il a quand même été relaxé.

Sinon j'ai glané dans les couloirs :

- un jeune interpellé dans une rue où un peu plus tôt des molotov ont été lancés. Il déclare qu'il passe par là et n'y était pas au moment des faits. Il n'a pas de trace d'essence sur les mains ou les vêtements, juste sous les semelles comme ce doit être le cas des flics qui l'interpellent puisqu'il y en a plein la rue : 10 mois dont 6 avec sursis. Et évacuation de la salle trop réactive au goût du président, tenez-vous le pour dit.

- A Montreuil un jeune homme est interpellé chez ses parents tôt le matin, il aurait retourné une voiture la nuit précédente. Ses frères aînés veulent qu'il prenne un pull pour ne pas avoir froid : la main fracassée et 3 semaines d'ITT pour l'un, 4 jours pour le second, outrage et rébellion pour tout le monde ! Finalement, après quelques heures de garde à vue, le premier est blanchi : c'est pas lui qui a retourné la voiture ! Le papa peut récupérer deux de ses fils qui sont quand même convoqués pour l'outrage, celui qui est le plus amoché reste au dépôt et ne me demandez pas pourquoi. Ils devaient passer aujourd'hui à 13h30. Mais la police nationale n'avait pas dit son dernier mot et voilà que ce matin les flics - de Bobigny cette fois - viennent rechercher le premier fils pour une nouvelle voiture qu'il aurait cramé en sortant du dépôt (au même moment où son père le ramenait à la maison). Voilà le topo, j'ai flanché avant que l'affaire passe : l'avocate voulait demander un report, y aura peut être de l'info plus tard.

Linda

ECHANGES UDAS

Salut les actifs

Pourquoi ne parle-t-on pas non plus de l'humiliation subie durant une scolarité organisée pour légitimer la réussite des enfants des nantis (statistiquement indéniable) ? Quand parlera-t-on de lieux éducatifs où les jeunes s'expriment sur les violences actuelles ? Essaie d'agir pour modifier le cours des choses ? Je crains hélas que la majorité du monde enseignant se soit organisé pour pouvoir poursuivre le programme...

A suivre

André (C'est une autre école qu'il nous faut pour bâtir cet autre monde.)

D'accord mais avec un bémol important : dans pas mal d'écoles ces formes d'éducation existent déjà, y compris dans les quartiers "sensibles" ... Nécessaire mais insuffisant !

J'ai proposé cette brève dans le journal du PAS 38 :

Si la tolérance zéro était appliquée dans l'Education Nationale,

il faudrait rapidement doubler le nombre de fonctionnaires (armée + police + prisons) pour « tenir » les banlieues. Mais la méthode Sarkozy-Villepin-Chirac, ce n'est pas que le vocabulaire "humaniste" du ministre de l'intérieur (kärcher, racaille, etc), c'est aussi le sacrifice de la politique de prévention (moins d'argent aux associations, moins d'éducateurs, moins de police de proximité) au profit de la répression, c'est encore une politique générale d'exclusion, d'abandon des services publics (dont l'Education Nationale), et un sentiment d'exacerbation devant les cadeaux aux plus favorisés ... Et plus on reviendra aux "bonnes vieilles méthodes" dans l'Education Nationale (cours frontal, savoirs au rabais, course aux résultats, concurrence, absence de recherche, de créativité, de sensibilité, de coopération), plus les tensions sociales augmenteront ...

Claude

Merci à Erwan, Marcel, pour ces messages concernant l'actualité "brûlante" sur la liste. Je commençais à me demander si PAS/UDAS syndiquait des martiens pour qu'il n'y ait aucun commentaire aucune réaction depuis une semaine sur un sujet qui me paraît d'une gravité prévisible mais extrême quand même. Avec la bénédiction du grand patron de la karcherisation et l'approbation tacite de la gauche bon chic bon genre, les bavures policières vont s'accumuler. Un jeune de Toulouse a eu la main arrachée par une grenade ; l'essentiel des arrestations est arbitraire et correspond comme d'habitude au délit de sale gueule. Il y a quelques dizaines d'années de cela, une main arrachée cela faisait la une des journaux, actuellement cela ne fait même plus l'objet d'un entrefilet dans la rubrique "beurs" écrasés. Tout va de mal en pis, comme disait ma grand-mère. Les élections professionnelles ne doivent pas bouffer toute l'énergie du syndicat...

Paul

Je comprends tout à fait le message de Paul, c'est bien de se réveiller, c'est bien d'être nombreux à se réveiller. Les présents hier soir à l'étiquetage du journal élections ont beaucoup parlé du couvre-feu, l'humour cachant mal le désarroi je crois. Le travail sur les élections a fortement mobilisé les déchargés et les autres très actifs ... l'énergie devrait maintenant, à moins d'une surprise venant du TA, se recentrer sur l'actualité.

Claude

Ce matin à France Inter, des témoignages hallucinants de parents en plein désarroi..."si j'interdis à mon enfant de sortir, il me dit que je n'ai pas le droit, parce qu'on est en France". "Si je le retenais, j'aurais l'AS du collège et la justice sur le dos".

Plutôt que d'envoyer des flics, il faut vraiment redonner son sens aux mots : coéducation, respect, protection, autorité...

Si cette maman vit dans ces craintes paralysant son bon sens, c'est soit qu'elle a senti des jugements la dévalorisant dans sa fonction parentale de la part des institutions (à ça nous devons être attentifs chaque jour dans notre moindre parole en tant qu'enseignants), soit que l'enfant joue de bribes de "droits de l'enfant" pour des faits qu'il ne sait pas remettre à leur juste valeur (et nous devons aussi y être attentifs : il y a le 119, les AS etc mais un gamin qui ne veut pas manger sa soupe doit comprendre qu'ils ne sont pas là pour contrer toute marque d'autorité des adultes).

Et bien entendu faire ce que ce ministre (je n'arrive pas à écrire "notre" ministre tellement je ne lui reconnais pas ce titre) a totalement oublié : être exemplaire dans nos relations avec chacun. Car je crois plus à l'imprégnation sur la durée qu'à des opérations brèves qui "rassurent à bon compte" sur la citoyenneté, le respect... même si elles sont un bon point d'appui pour redonner de l'élan dans une classe ou un quartier.

Au quotidien je souffre de ces contradictions des adultes : par exemple

- je travaille avec une ATSEM qui n'a pas compris que si elle hurle, se moque etc... elle ne doit pas s'étonner de voir ces comportements chez les enfants... elle est scandalisée par mon "laxisme" (entre autre) parce que je ne les mets pas en rang entre ma classe et la récré (15m sans couloir) alors qu'on y va sans bousculer, ensemble, quand tout le monde est prêt. Quand nous marchons sur un trottoir bien sûr qu'ils sont en rang. La contrainte quand elle est nécessaire, les occasions d'expérimenter la nécessité de s'autoréguler sinon... l'adulte ne doit pas tout prendre en charge sinon comment apprendront-ils ? L'école est bien ce cadre qui permet en sécurité ce genre d'expériences.

- j'ai entendu un IEN dire à un père d'élève "qu'il ne fallait pas s'étonner du comportement du fils quand on voyait le père" !!!

Mais vu que Le Ministre lui-même n'a pas compris !

Un (autre) (ex ?) ministre disait hier soir sur France 3 qu'il ne fallait pas nous culpabiliser. Si, je pense qu'il faut à la fois réprouber les actes de violence quels qu'ils soient, et tout faire pour chercher d'autres exutoires à ces révoltes enfin visibles aux yeux de tous... mais ce n'est certainement pas le moment d'oublier que c'est tous les petits faits du quotidien qui goutte à goutte remplissent ce bol qui aujourd'hui déborde, et que chacun y a sa part, d'autant plus quand il travaille en zone sensible. Voilà pourquoi il me semble dangereux d'y envoyer sans accompagnement constructif des professionnels qui ne "se sentent pas de le faire". Non, je ne veux pas un recrutement de "héros", non qu'il doit persister des gens qui ne veulent pas être concernés et déléguer, mais ceux qui ont peur ou qui ont grandi dans la méconnaissance de gens d'autres horizons qu'eux font beaucoup de dégâts ! Il faut prendre le temps de leur expliquer qu'on est tous des humains... ça me rappelle hélas un passage très choquant de "mémoires d'immigrés" de Yamina Benguigui : Valéry Giscard d'Estaing rencontrant une mère de très nombreux enfants dans un bidonville de Nanterre, et qui ensuite dit qu'il a découvert que malgré sa misère c'était que humain (je vais rechercher le terme exact) quel aveu d'ignorance...

Martine

Quand on arrêtera de faire de la politique au café du commerce, ça commencera à aller mieux. Et pour ceux qui s'étonnent des réactions du gouvernement, eh bien que faut-il attendre d'autre de ce gouvernement ? Sarkozy fait du Sarkozy, Chirac du Chirac et consorts du consorts.

On pourrait aussi s'interroger sur les effets collatéraux de la décentralisation et sur la disparition de l'Aménagement du Territoire, dont font partie les banlieues.

Philippe

Le Canard enchaîné a quelques anecdotes et dessins dont on aimerait pouvoir croire qu'ils ont été inventés ! C'est peut-être injurieux pour les conversations de café du commerce !

Martine

Moi je crois qu'au PS ils ont ouvert secrètement un concours : celui qui dit le plus de conneries est candidat !!

Mais pour que ça soit valable (comme connerie) ça doit faire sérieux et réfléchi, c'est pour ça qu'ils ont tous des têtes d'enterrement quand ils causent en plus !

Non, parce qu'il y en a un dans mon poste (j'sais plus lequel, mais bon ...) qui a dit que décider le couvre feu était un acte courageux et difficile et que c'est pour ça qu'il critiquait pas, parce qu'il était une personne responsable lui aussi !!!

De toutes façons, je l'ai toujours su que j'étais irresponsable, moi !!

Y'a des envies de coups de pieds au qui me prennent des fois !!

Josée

J'ai entendu l'autre jour sur France Inter Eric Raoult encourager les jeunes des banlieues à se battre pour s'en sortir. Se sortir de ces banlieues en achetant un pavillon dans une commune voisine. On savait Raoult limité, mais à ce point !

Même si cette crise s'estompe pour le moment, elle aura laissé, à mon avis, des traces irréversibles dans le climat de la jeunesse des banlieues. D'autres drames remettront sans doute le feu aux poudres, comment pourrait-il en être autrement ?

A part des mesurette dont il restera à vérifier l'application réelle, et à part un ministre à l'intégration instrumentalisé et marginalisé, ce gouvernement aura été incapable de prononcer la moindre parole digne envers des populations au mieux ignorées et le plus souvent méprisées. Comme si les habitants des banlieues n'étaient pas des Français à part entière ! Comme si leur qualité d'humain n'exigeait pas un minimum de respect. Comme si leurs conditions de vie pouvaient laisser indifférent.

Rétablir l'ordre, aujourd'hui face aux Beurs, demain face aux syndicalistes et à l'ensemble des citoyens humanistes ?

Le vote des militants socialistes et l'attitude de leurs dirigeants auront montré une nouvelle fois la dramatique attitude d'un parti qui veut bien exploiter les faiblesses de la droite au pouvoir mais en aucun cas assumer des positions clairement de gauche.

Je pense qu'il serait opportun d'écrire un tract UDAS sur notre position, à distribuer largement et à placer sur notre site.

Claude

COUVRE FEU

Subject: [Coordeducmars]

Loi sur le couvre-feu du 7 avril 1955

[Je viens de balancer ce mail sur la liste ECJS que j'administre. Je l'ai reçu via la liste Multitudes. Vincent]

L'annonce du couvre-feu dit qu'il y a le feu. Lacan disait qu'il n' y a jamais de fumée sans fumeur. La question est de savoir qui fumait et a jeté son mégot dans la paille ?

Message : "Le premier ministre a annoncé que Jacques Chirac avait convoqué un conseil des ministres exceptionnel mardi matin en vue de l'application d'un couvre-feu "partout où c'est nécessaire", en mettant en œuvre les dispositions de la loi de 1955. "Les préfets pourront, sous l'autorité du ministre de l'intérieur, appliquer le couvre-feu s'ils l'estiment utile pour permettre un retour au calme et assurer la protection des habitants, a-t-il ajouté. Les préfets décideront à l'intérieur de ces territoires les quartiers les plus sensibles où ils jugent qu'une telle mesure doit être prise."

Voici le texte en question : couvre feux, perquisitions de jour et de nuit, tribunaux militaires, interdiction de rassemblement, fermeture des ciné, des théâtres, des cafés, des lieux de réunion, ... tout y est par simple décision administrative. Pour 12 jours au départ et plus si affinités..."

Publication au JORF du 7 avril 1955

Loi n°55-385 du 3 avril 1955

Loi instituant un état d'urgence et en déclarant l'application en Algérie.

version consolidée au 16 juin 2000 - version JO initiale

L'Assemblée nationale et le Conseil de la République ont délibéré,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

TITRE Ier.

Article 1

L'état d'urgence peut être déclaré sur tout ou partie du territoire métropolitain, de l'Algérie, ou des départements d'outre-mer, soit en cas de péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public, soit en cas d'événements présentant, par leur nature et leur gravité, le caractère de calamité publique.

Article 2

Modifié par Ordonnance n°60-372 du 15 avril 1960 art. 1 (JORF 17 avril 1960).

L'état d'urgence est déclaré par décret en Conseil des ministres. Ce décret détermine la ou les circonscriptions territoriales à l'intérieur desquelles il entre en vigueur.

Dans la limite de ces circonscriptions, les zones où l'état d'urgence recevra application seront fixées par décret.

La prorogation de l'état d'urgence au-delà de douze jours ne peut être autorisée que par la loi.

Article 3

Modifié par Ordonnance n°60-372 du 15 avril 1960 art. 1 (JORF 17 avril 1960).

La loi autorisant la prorogation au-delà de douze jours de l'état d'urgence fixe sa durée définitive.

Article 4

Modifié par Ordonnance n°60-372 du 15 avril 1960 art. 1 (JORF 17 avril 1960).

La loi portant prorogation de l'état d'urgence est caduque à l'issue d'un délai de quinze jours francs suivant la date de démission du Gouvernement ou de dissolution de l'Assemblée nationale.

Article 5

La déclaration de l'état d'urgence donne pouvoir au préfet dont le département se trouve en tout ou partie compris dans une circonscription prévue à l'article 2 :

1° D'interdire la circulation des personnes ou des véhicules dans les lieux et aux heures fixés par arrêté ;

2° D'instituer, par arrêté, des zones de protection ou de sécurité où le séjour des personnes est réglementé ;

3° D'interdire le séjour dans tout ou partie du département à toute personne cherchant à entraver, de quelque manière que ce soit, l'action des pouvoirs publics.

Article 6

Modifié par Loi n°55-1080 du 7 août 1955 art. 3 (JORF 14 août 1955).

Le ministre de l'intérieur dans tous les cas et, en Algérie, le gouverneur général peuvent prononcer l'assignation à résidence dans une circonscription territoriale ou une localité déterminée de toute personne résidant dans la zone fixée par le décret visé à l'article 2 dont l'activité s'avère dangereuse pour la sécurité et l'ordre publics des circonscriptions territoriales visées audit article.

L'assignation à résidence doit permettre à ceux qui en sont l'objet de résider dans une agglomération ou à proximité immédiate d'une agglomération.

En aucun cas, l'assignation à résidence ne pourra avoir pour effet la création de camps où seraient détenues les personnes visées à l'alinéa précédent.

L'autorité administrative devra prendre toutes dispositions pour assurer la subsistance des personnes astreintes à résidence ainsi que celle de leur famille.

Article 7

Modifié par Loi n°80-514 du 7 juillet 1980 art. unique (JORF 9 juillet 1980).

Toute personne ayant fait l'objet d'une des mesures prises en application de l'article 5 (3°), ou de l'article 6 peut demander le retrait de cette mesure. Sa demande est soumise à une commission consultative comprenant des délégués du Conseil général désignés par ce dernier et comportant, en Algérie, la représentation paritaire d'élus des deux collèges.

La composition, le mode de désignation et les conditions de fonctionnement de la commission seront fixés par un décret en Conseil d'Etat.

Les mêmes personnes peuvent former un recours pour excès de pouvoir contre la décision visée à l'alinéa 1er ci-dessus devant le tribunal administratif compétent. Celui-ci devra statuer dans le mois du recours. En cas d'appel, la décision du Conseil d'Etat devra, intervenir dans les trois mois de l'appel.

Faute par les juridictions ci-dessus d'avoir statué dans les délais fixés par l'alinéa précédent, les mesures prises en application de l'article 5 (3°) ou de l'article 6 cesseront de recevoir exécution.

Article 8

Le ministre de l'intérieur, pour l'ensemble du territoire où est institué l'état d'urgence, le gouvernement général pour l'Algérie et le préfet, dans le département, peuvent ordonner la fermeture provisoire des salles de spectacles, débits de boissons et lieux de réunion de toute nature dans les zones déterminées par le décret prévu à l'article 2.

Peuvent être également interdites, à titre général ou particulier, les réunions de nature à provoquer ou à entretenir le désordre.

Article 9

Les autorités désignées à l'article 6 peuvent ordonner la remise des armes de première, quatrième et cinquième catégories définies par le décret du 18 avril 1939.

Les armes de la cinquième catégorie remises en vertu des dispositions qui précèdent donneront lieu à récépissé. Toutes dispositions seront prises pour qu'elles soient rendues à leur propriétaire en l'état où elles étaient lors de leur dépôt.

Article 10

La déclaration de l'état d'urgence s'ajoute aux cas visés à l'arrêté article 1er de la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation générale de la nation en temps de guerre pour la mise à exécution de tout ou partie des dispositions de ladite loi en vue de pourvoir aux besoins résultant de circonstances prévues à l'article 1er.

Article 11

Modifié par Ordonnance n°60-372 du 15 avril 1960 art. 1 (JORF 17 avril 1960).

Le décret déclarant ou la loi prorogeant l'état d'urgence peuvent, par une disposition expresse :

- 1° Conférer aux autorités administratives visées à l'article 8 le pouvoir d'ordonner des perquisitions à domicile de jour et de nuit ;

- 2° Habilitier les mêmes autorités à prendre toutes mesures pour assurer le contrôle de la presse et des publications de toute nature ainsi que celui des émissions radiophoniques, des projections cinématographiques et des représentations théâtrales.

Les dispositions du paragraphe 1° du présent article ne sont applicables que dans les zones fixées par le décret prévu à l'article 2 ci-dessus.

Article 12

Modifié par Loi n°2000-516 du 15 juin 2000 art. 83 (JORF 16 juin 2000).

Lorsque l'état d'urgence est institué, dans tout ou partie d'un département, un décret pris sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice, et du ministre de la défense nationale peut autoriser la juridiction militaire à se saisir de crimes, ainsi que des délits qui leur sont connexes, relevant de la cour d'assises de ce département.

La juridiction de droit commun reste saisie tant que l'autorité militaire ne revendique pas la poursuite et, dans tous les cas, jusqu'à l'ordonnance prévue à l'article 133 du code

d'instruction criminelle (1). Si, postérieurement à cette ordonnance, l'autorité militaire compétente pour saisir la juridiction militaire revendique cette poursuite, la procédure se trouve, nonobstant les dispositions de l'article 24, dernier alinéa, du code de justice militaire, portée de plein droit devant la chambre des mises en accusation prévue par l'article 68 du code de la justice militaire, lorsque la chambre de l'instruction saisie n'a pas encore rendu son arrêt, soit devant la juridiction militaire compétente ratione loci lorsqu'un arrêt de renvoi a été rendu. Dans ce dernier cas, les dispositions de l'alinéa ci-après sont applicables, et il n'y a pas lieu pour la Cour de cassation de statuer avant le jugement sur les pourvois qui ont pu être formés contre cet arrêt. Le tribunal militaire est constitué et statue, dans les conditions fixées aux deux derniers alinéas de l'article 10 du code de la justice militaire.

Lorsque le décret prévu à l'alinéa du présent article est intervenu, dans les circonscriptions judiciaires précisées audit décret et pour toutes les procédures déferées à la juridiction militaire, il ne pourra être exercé aucune voie de recours contre les décisions des juridictions d'instruction, y compris l'arrêt de renvoi, à l'exception de l'opposition contre les ordonnances statuant sur une demande de mise en liberté provisoire devant la chambre des mises en accusation, qui statuera dans la quinzaine. Une nouvelle opposition ne pourra être élevée que contre une ordonnance rendue plus de deux mois après une précédente décision de rejet de la chambre des mises en accusation.

Les pourvois en cassation contre les décisions des juridictions d'instruction ne peuvent être formés qu'après jugement statuant au fond et, s'il y a lieu, en même temps que le pourvoi élevé contre celui-ci. Ils sont portés devant un tribunal militaire de cassation établi par décret en se conformant aux articles 126 à 132 du code de justice militaire et statuant dans les conditions de forme et de fond prévues aux articles 133 à 155 dudit code.

Aucune voie de recours, même en cassation, ne pourra également être exercée contre les décisions des juridictions d'instruction de droit commun statuant sur des faits prévus audit décret à l'exclusion de l'appel devant la chambre des mises en accusation.

NOTA : Voir article 181 du Code de procédure pénale.

Article 13

Les infractions aux dispositions des articles 5, 6, 8, 9 et 11 (2°) seront punies d'un emprisonnement de huit jours à deux mois et d'une amende de 5000 à 200000 F ou de l'une de ces deux peines seulement. L'exécution d'office, par l'autorité administrative, des mesures prescrites peut être assurée nonobstant l'existence de ces dispositions pénales.

Article 14

Les mesures prises en application de la présente loi cessent d'avoir effet en même temps que prend fin l'état d'urgence.

Toutefois, après la levée de l'état d'urgence les tribunaux militaires continuent de connaître des crimes et délits dont la poursuite leur avait été déferée.

TITRE II.

Article 15

L'état d'urgence est déclaré sur le territoire de l'Algérie et pour une durée de six mois.

Un décret, pris en exécution de l'article 2, fixera les zones dans lesquelles cet état d'urgence recevra application.

Article 16

L'état d'urgence déclaré par l'article 15 emporte, pour sa durée, application de l'article 11 de la présente loi.

Par le Président de la République :
RENE COTY.

Le président du conseil des ministres, EDGAR FAURE.

Le ministre délégué à la présidence du conseil, GASTON PALEWSKI..

Le garde des sceaux, ministre de la justice, SCHUMAN.

Le ministre des affaires étrangères, ANTOINE PINAY.

Le ministre de l'intérieur, MAURICE BOURGE-MAUNOURY.

Le ministre de la défense nationale et des forces armées, PIERRE KOENIG.

Le ministre des finances et des affaires économiques, PIERRE PFLIMLIN.

Le ministre des travaux publics, des transports et du tourisme, EDOUARD CORNIGLION-MOLINIER.

Le ministre de l'industrie et du commerce, ANDRE MORICE.

Le ministre de la marine marchande, PAUL ANTIER.

Le ministre des postes, télégraphes et téléphones, EDOUARD BONNEFOUS.